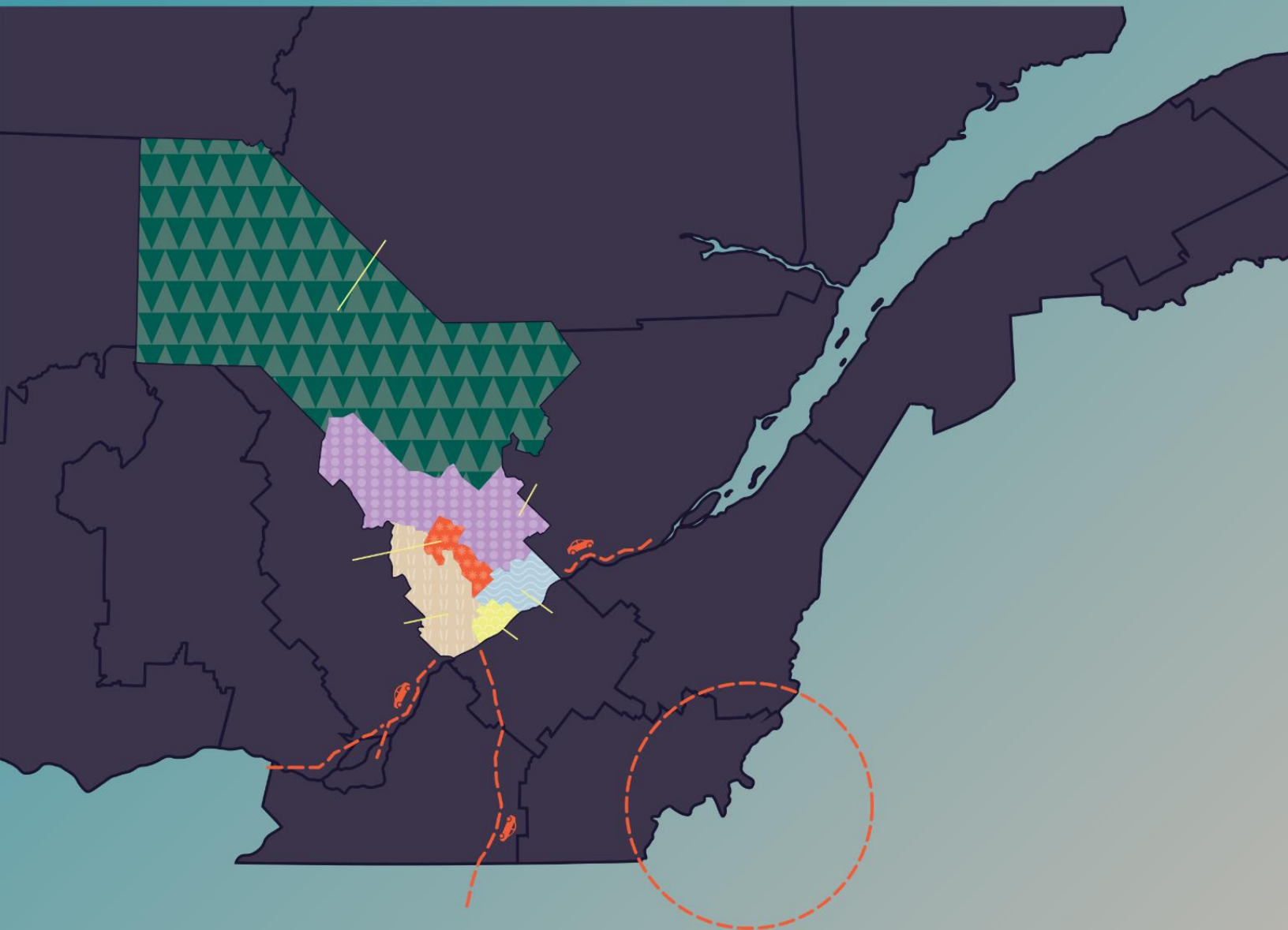


PORTRAIT STATISTIQUE DE LA PAUVRETÉ EN MAURICIE

Mise en route vers l'Alliance pour
la solidarité
Réalisé par le Centre de recherche
sociale appliquée (CRSA)
Novembre 2024



CRÉDITS

RECHERCHE ET RÉDACTION

Annabelle Seery, CRSA

COORDINATION DU PROJET

Marie-Pier St-Louis, CRSA

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Lise St-Germain, CRSA

RECENSION DE LA MAJORITÉ DES DONNÉES

Josée Payette, collaboratrice, CRSA

RÉVISION

Louise Lemire, collaboratrice, CRSA

RÉVISION LINGUISTIQUE

Denise Carbonneau

MISE EN FORME

Marie-Pier St-Louis, CRSA

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE

Développement Mauricie



Le Centre de recherche sociale appliquée est un organisme autonome à but non lucratif qui soutient le développement du pouvoir d'agir des collectivités et des organisations. À cette fin, il recourt à la recherche sociale pour accompagner les groupes dans leur analyse des problèmes sociaux et la synthèse de leurs pratiques. Son approche participative favorise le croisement des savoirs théoriques et d'action ainsi que le transfert continu des connaissances.



Leader en développement social par son expertise et son soutien aux partenaires, le Consortium exerce son rôle d'influence auprès des décideurs et des acteurs de la région en valorisant la solidarité, l'inclusion sociale et la participation citoyenne, leviers incontournables de développement local et régional.

DROITS DE REPRODUCTION

©CRSA, 2024

978-2-924046-98-5 (VERSION NUMÉRIQUE PDF)

978-2-924046-98-2 (VERSION IMPRIMÉE)

DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, 2024

La reproduction et l'utilisation, en tout ou en partie, de ce document doivent en indiquer la source de la façon suivante :

Centre de recherche sociale appliquée. 2024. Portrait statistique de la pauvreté en Mauricie, Pour le Consortium en développement social de la Mauricie, Trois-Rivières, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), 71p.

Ce document est disponible sur les sites Web suivants :

- Consortium en développement social de la Mauricie - Page d'accueil (consortium-mauricie.org)
- CRSA | Centre de recherche sociale appliquée (lecrsa.ca)

Ce portrait a été rendu possible grâce à la contribution financière du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale par le biais de Fonds québécois d'initiatives sociales. Les opinions, analyses, interprétations et recommandations présentées sont celles du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Ministère.

Table des matières

Table des matières.....	3
Introduction	4
Démarche méthodologique.....	5
Présentation des données	5
Présentation du document.....	6
Glossaire.....	7
Faits saillants de la Mauricie	11
Faits saillants par territoire	15
MRC de Mékinac.....	15
Shawinigan.....	17
MRC de Maskinongé	19
Agglomération de La Tuque	21
Trois-Rivières	23
MRC des Chenaux	25
Portrait de la Mauricie	27
Population	27
Éducation	38
Économie et marché du travail	43
Revenu et inégalités.....	46
Vitalité des territoires.....	53
Logement	54
Sécurité alimentaire.....	61
Transport.....	63
Conclusion	67
Liste des références.....	68
Annexe 1. Rapport de dépendance économique selon les types de transferts gouvernementaux	70

Introduction

Le Consortium en développement social de la Mauricie a demandé la collaboration du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) à l'été 2024 pour l'accompagner dans la préparation de certaines étapes préalables à la mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité¹, laquelle est une des mesures et orientations rattachées au Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2024-2029). Le mandat du CRSA comprend deux phases principales :

1. Phase bilan des expériences vécues par le Consortium et ses partenaires régionaux et locaux dans la mise en place de l'Alliance passée (2017-2024);
2. Phase de consultation et d'exploration pour le prochain plan d'action régional en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (consultation auprès des personnes actrices locales et régionales et auprès de personnes en situation de pauvreté, exploration d'initiatives et de façons de lutter contre la pauvreté et l'exclusion).

Dans le cadre de ce mandat, le Consortium souhaite aussi avoir un portrait statistique sommaire permettant de documenter les enjeux socioéconomiques régionaux, principalement ceux liés à la pauvreté et aux inégalités sociales. Les indicateurs choisis mettent ainsi en lumière différents facteurs pouvant rendre plus vulnérables les personnes à des situations de précarité ou de pauvreté.

Les données présentées permettront d'éclairer les orientations du plan d'action 2024-2028. Bien que les chiffres soient fiables et donnent un aperçu de la réalité, il est prudent de ne pas confondre réalités et données. Les données statistiques ne peuvent rendre compte totalement de la réalité. Les points de vue des actrices et des acteurs locaux et régionaux pourront apporter un éclairage complémentaire à ce portrait alors que les situations vécues par les personnes évoluent souvent dans le temps et que les données peuvent avoir été collectées à un moment antérieur qui remonte parfois à quelques années.

¹ Les Alliances pour la solidarité sont l'une des mesures du Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale inscrite dans l'axe 3 du Plan gouvernemental (3.1.1.1) intitulé *Engager l'ensemble de la société québécoise dans les actions structurantes et cohérentes*. Les Alliances pour la solidarité se déploient au moyen d'ententes qui visent à confier aux partenaires régionaux désignés, y compris aux organismes concernés, la gestion d'une enveloppe provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), en vue d'un financement de projets en région, à partir de priorités identifiées. En 2017-2024, le mandataire en Mauricie était le Consortium en développement social de la Mauricie. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/emploi-solidarite-sociale/publications/lutte-pauvrete-exclusion-sociale>.

Démarche méthodologique

La majorité des données présentées sont issues du profil de recensement de Statistique Canada de 2021 et ont été traitées par le CRSA. Certaines données présentées dans le portrait statistique de l'étude sur le logement social et communautaire en Mauricie et diffusé à l'hiver 2024 (St-Germain et collab., 2024) ont aussi été utilisées.

Des données proviennent également de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Il s'agit des estimations et des projections de la population réalisées régulièrement par l'ISQ, de même que les données portant sur le rapport de dépendance économique ou les rémunérations horaires des employé.e.s. D'autres données sont tirées de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle de 2022* réalisée par l'ISQ ou de divers documents portant sur des thèmes précis (le Bilan-Faim de Banques alimentaires du Québec (2023) ou le dénombrement des personnes en situation d'itinérance produit par le ministère de la Santé et des Services sociaux en 2023, notamment).

Présentation des données

Ce portrait concerne la région administrative de la Mauricie (région 04), divisée en six territoires locaux : trois MRC (Mékinac, des Chenaux, Maskinongé), deux villes (Trois-Rivières, Shawinigan) et l'agglomération de La Tuque. L'agglomération de La Tuque comprend, en plus de la ville du même nom, les municipalités de La Bostonnais et de Lac-Édouard, de même que les communautés autochtones de Wemotaci et d'Obedjiwan. Lorsqu'il est question de l'ensemble de l'agglomération de La Tuque, le nom La Tuque sera utilisé dans les tableaux. Lorsque l'information réfèrera uniquement à la ville de La Tuque, ce sera précisé.

Le portrait ne permet pas de mettre en lumière les écarts ou les inégalités possibles sur un même territoire de MRC. De façon plus particulière, les données concernant l'agglomération de La Tuque peuvent masquer certains écarts entre les localités et les communautés à cause du nombre élevé de personnes autochtones, que ce soit dans ou hors des communautés. Par exemple, la population autochtone est plus jeune que celle de l'ensemble de la population (Statistique Canada, 2023).

L'Atlas des inégalités de santé et de bien-être de la Mauricie et du Centre-du-Québec a été mis à jour en octobre 2024 par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-Centre-du-Québec (<https://ciusssmcq.ca/a-propos-de-nous/atlas-des-inegalites-de-sante-et-bien-etre-de-la-mauricie-et-du-centre-du-quebec/>). Le présent portrait était en phase de mise en page au moment de cette parution.

Note sur les données concernant le revenu

Les données concernant le revenu des personnes et des ménages sont à analyser avec précaution. Elles ont été recueillies lors du recensement de 2021 et sont relatives à l'année 2020, moment où les gouvernements ont mis en place des programmes spéciaux d'aide au revenu à cause de la pandémie de COVID-19. Il est possible que les revenus de plusieurs personnes et ménages aient baissé dès l'année suivante, mais les données disponibles ne permettent pas de le documenter.

Présentation du document

Le présent document propose tout d'abord les faits saillants pour la région de la Mauricie, de même que pour chacun des six territoires équivalents de MRC (ville de Trois-Rivières, ville de Shawinigan, agglomération de La Tuque et MRC de Mékinac, de Maskinongé et des Chenaux). Un portrait plus détaillé de la Mauricie est ensuite présenté.

Glossaire

Accroissement naturel de la population : Différence entre les naissances et les décès sur un territoire donné. Le résultat peut être négatif.

Besoins impérieux en matière de logement : On dit d'un ménage privé qu'il éprouve des « besoins impérieux en matière de logement » s'il vit dans un logement qui ne rencontre pas le seuil d'au moins l'un des indicateurs de qualité, d'abordabilité ou de taille du logement, et s'il devrait consacrer 30 % ou plus de son revenu total avant impôt pour payer le loyer médian d'un autre logement acceptable dans sa collectivité (atteint les trois seuils des indicateurs de logement).

Les seuils des indicateurs de logement sont définis de la manière suivante :

- Un logement est de qualité convenable si, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.
- Un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement.
- Un logement est de taille convenable si le nombre de chambres suffit pour répondre aux besoins du ménage, compte tenu de la taille et de la composition du ménage, d'après les exigences de la Norme nationale d'occupation (NNO), conçue par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et des représentants provinciaux et territoriaux.

Seuls les ménages privés, non agricoles, hors réserve et propriétaires ou locataires qui ont un revenu positif et dont le rapport des frais de logement au revenu est inférieur à 100 % sont pris en considération dans l'évaluation des « besoins impérieux en matière de logement ». (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=households-menage037>)

Densité de population : Nombre de personnes au kilomètre carré.

Faible revenu selon la Mesure du faible revenu après impôt (MFR-Api) : La MFR après impôt correspond à la moitié du revenu médian après impôt d'un ménage ou d'une famille. Le montant est ajusté pour tenir compte de la taille du ménage ou de la famille parce que les besoins sont plus grands pour une famille ou un ménage composé de plusieurs personnes. Le montant d'argent obtenu après ajustement devient un seuil en dessous duquel une famille ou un ménage est considéré à faible revenu. Cette mesure ne reflète pas nécessairement la couverture des besoins de base des individus d'un ménage ou d'une famille.

Faible revenu selon la Mesure du panier de consommation² (MPC) : La MPC est basée sur un ensemble de dépenses prévues dans un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie modeste ou de base au Canada et au Québec. Ce panier comprend le coût des dépenses nécessaires pour une famille de référence de deux parents et de deux enfants et est ensuite ajusté pour les ménages et les familles moins peuplées (personne seule, ménage ou famille de deux personnes, etc.). Elle comprend le coût du logement, du chauffage et de l'éclairage, de la nourriture, du transport, du téléphone fixe et mobile, de l'ameublement, des loisirs et du divertissement ainsi que les frais scolaires. Ces coûts sont calculés à des périodes fixes précédant les recensements et pour diverses localités de taille variée situées en milieu rural, semi-urbain et urbain.

² La Mesure du panier de consommation est la mesure officielle de la pauvreté au Canada.

Les revenus totaux du ménage et de la famille sont ensuite déduits de l'impôt et des dépenses non discrétionnaires (comme les cotisations sociales, les coûts des soins de santé non assurés, les frais de garde des enfants, les cotisations syndicales par exemple). Si, après déductions, ces revenus du ménage ou de la famille ne permettent pas d'acheter ce panier de biens et services, elle ou il est considéré à faible revenu.

Familles de recensement : Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. (https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=32746)

Indice de développement économique : L'indice de développement économique, qui permet de cerner la réalité économique des régions, tient compte de quatre composantes, à savoir la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. L'ensemble du Québec est égal à 100. (<https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/laurentides/portrait-regional/conditions-de-vie>)

Indice de vitalité économique : L'indice de vitalité économique des territoires représente la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs de 25 à 64 ans, le revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus ainsi que le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Ces indicateurs représentent chacun une dimension essentielle de la vitalité, soit respectivement le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique (Gouvernement du Québec, 2024).

Niveau de littératie : Le niveau 3 est considéré comme un seuil minimal ou acceptable (sur une échelle variant de 0 à 5) pour fonctionner adéquatement dans une société du savoir comme celle du Québec. Les personnes n'atteignant pas le niveau 3 ne sont pas en mesure de : 1) comprendre des textes longs et denses de différents types; 2) comprendre des structures de texte et procédés rhétoriques; 3) cerner, évaluer et interpréter une ou plusieurs informations; 4) effectuer des opérations comportant des étapes multiples (Lemire et Payette, 2016). Le niveau de littératie est associé étroitement au niveau de scolarité atteint par les adultes.

Population active : Population civile de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissement) qui, durant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada), était occupée ou en chômage. (<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/enquete-population-active-epa-notes-methodologiques>)

Population autochtone : Cette catégorie comprend les personnes qui s'identifient à titre de membres des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis et/ou Inuits, les personnes qui déclarent être des Indiens inscrits et/ou des Indiens des traités (aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada) et les personnes qui déclarent être membres d'une Première Nation et/ou d'une bande indienne. (https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=42927)

Population immigrante : Comprend les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou résidents permanents. Il s'agit des personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans cette catégorie. (Note 81 - <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=mauricie&DGUIDlist=2021S05002470&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&HEADERlist=0>)

Rapport de dépendance économique : Le rapport de dépendance économique représente les paiements de transferts gouvernementaux par tranche de 100 \$ du revenu d'emploi total d'un territoire donné. (<https://statistique.quebec.ca/fr/document/rapport-de-dependance-economique-par-region-administrative-et-par-mrc>)

Revenu médian : Revenu qui partage la population en deux parts égales de telle sorte que 50 % gagnent un revenu inférieur à ce revenu et 50 % gagnent un revenu supérieur à celui-ci. (<https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/revenu/revenu-median>)

Revenu moyen : Somme des revenus divisée par le nombre de ménages (ou de personnes, selon le cas).

Solde migratoire interrégional : Solde des entrées et des sorties entre les régions du Québec.

Statut de résident non permanent : Un résident non permanent désigne une personne d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile). Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens ou immigrants reçus ou résidents permanents. (https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=199284)

Taux d'activité : Proportion de la population occupant un emploi ou étant au chômage au cours de la semaine de référence précédant le recensement ou l'enquête. (<https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/travail/taux-activite>)

Taux d'emploi : Le taux d'emploi est le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population de ce groupe. Il inclut toutes personnes dites occupées, qu'elles soient aussi aux études ou non. (<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410032702>)

Taux de chômage : Le taux de chômage est le nombre de personnes en chômage exprimé en pourcentage de la population active. Le taux de chômage pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, etc.) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe. (<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410032702>)

Taux de sorties sans diplôme ni qualification : La part des élèves du secondaire en formation générale des jeunes ayant quitté le secondaire lors d'une année donnée alors qu'ils n'avaient aucun diplôme ni qualification. « Il est important de préciser que les données sur les élèves sortants sans diplôme ni qualification au secondaire ne permettent pas d'isoler le phénomène du

“décrochage scolaire” des autres causes de sorties de scolarité, comme l’émigration, la morbidité ou, dans une moindre mesure, la mortalité. C’est pourquoi le terme “sorties sans diplôme ni qualification” est plus approprié que celui de “décrochage scolaire”. » (<https://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indicateurs/taux-de-sorties-sans-diplome-ni-qualification-parmi-les-sortants-au-secondaire>)

Zone de villégiature : Une région peut être qualifiée de zone de villégiature lorsque le pourcentage de résidences secondaires y est plus de deux fois supérieur à la moyenne québécoise, qui est de 7 %. Les MRC de villégiature sont donc celles qui comptent une proportion de résidences secondaires supérieures à 14 % (Raymond Chabot Grant Thornton, 2023).

Faits saillants de la Mauricie

Population

- Les plus récentes estimations de la population indiquent que la population totale de la Mauricie s'élève en 2023 à 283 188 personnes.
- La population de la Mauricie en 2023 est plus âgée que celle de l'ensemble du Québec avec un âge médian de 47,9 ans comparativement à 42,6 ans.
- Si les proportions d'hommes et de femmes de la population générale sont similaires, la situation change lorsque l'on regarde pour la population âgée de 65 ans et plus : les proportions de femmes sont alors plus élevées que celles des hommes, et ce, peu importe le territoire (MRC, région ou le Québec).
- Les dix prochaines années devraient continuer à voir augmenter la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans tous les territoires de la région et l'âge médian passerait de 47,9 en 2023 à 49,7 en 2033.
- Les données illustrent un vieillissement rapide de la population. Ainsi, les personnes âgées de 65 ans et plus représenteraient près du tiers (32,5 %) de la population mauricienne en 2033 alors que dix ans auparavant, elles comptaient pour un peu plus du quart (27,6 %).
- Malgré un accroissement naturel négatif (plus de décès que de naissances) dans pratiquement tous les territoires de la région en 2017, 2021 et 2023, la population de la Mauricie s'est néanmoins accrue entre 2017 et 2023 grâce à l'ajout de la population en provenance d'autres régions québécoises.
- Selon le plus récent recensement de la population canadienne, la population autochtone de la Mauricie s'élève à 9 085 personnes en 2021, avec une proportion légèrement supérieure de femmes que d'hommes. Sans surprise, c'est dans l'agglomération de La Tuque que résident le plus de personnes autochtones, soit 4 425, ce qui représente environ 3 personnes sur 10 sur ce vaste territoire.
- Environ 75 % de la population immigrante de la région habite à Trois-Rivières en 2021.
- Selon des données de Statistique Canada, en 2021, 3 010 personnes ont un statut de résident non permanent en Mauricie en 2021. Plus de 75 % de ces personnes habitent à Trois-Rivières.
- En 2021, plus de la moitié des familles de recensement en Mauricie sont formées d'un couple sans enfant. Il s'agit d'une proportion nettement supérieure à celle de l'ensemble du Québec (53,1 % comparativement à 44,6 %).
- La proportion de familles monoparentales est sensiblement la même dans la région que dans l'ensemble du Québec, tournant autour de 16 %.
- Comme dans l'ensemble du Québec, le pourcentage de familles monoparentales ayant une femme comme cheffe de famille est beaucoup plus élevé que celles ayant un homme à leur tête (71,4 % en Mauricie et 74,0 % dans l'ensemble du Québec).
- Les personnes résidant seules dans leur ménage sont proportionnellement plus nombreuses en Mauricie que dans l'ensemble du Québec en 2021 (40,0 % des ménages contre 35,1 %).

Éducation

- En 2021, une plus grande proportion de la population de la Mauricie que dans l'ensemble du Québec n'a aucun diplôme (20,3 % contre 18,2 %). Au contraire, un moins grand pourcentage de la population de la Mauricie a au moins un diplôme universitaire de baccalauréat : 15,5 % comparativement à 23,5 % dans l'ensemble du Québec.
- Avec un taux de sorties du secondaire sans diplôme ni qualification de 18,2 % en 2021, la Mauricie se situe au 14^e rang sur les 17 régions du Québec (13,8 % pour l'ensemble du Québec) (Regard 360), soit une des pires régions de la province.
- Un peu plus de la moitié de la population de la Mauricie âgée de 15 à 64 ans en 2021 (54,9 %) n'atteint pas le niveau 3 de littératie. Il s'agit d'une proportion supérieure à celle de l'ensemble du Québec (51,6 %). Les enquêtes sur la littératie montrent qu'une personne qui se situe en bas du niveau 3 pourrait avoir de la difficulté à fonctionner adéquatement dans la société actuelle.

Marché du travail

- Selon le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE, 2024a), la structure industrielle de la Mauricie, comme celle de l'ensemble du Québec, est principalement basée sur le secteur tertiaire (77,1 % de l'emploi total contre 79,9 % pour le Québec).
- Le taux d'activité de la population de 15 ans et plus en Mauricie en 2021 est inférieur de plus de 7 points de pourcentage à celui de la population québécoise, soit 56,6 % comparativement à 64 %.
- Le taux d'emploi de la population active de 15 ans et plus observé dans la région suit les mêmes tendances que les taux d'activité : il est plus faible que celui du Québec (52,8 % comparativement à 59 %) et celui des femmes est inférieur à celui des hommes (50,6 % comparativement à 54,9 %).
- Enfin, le taux de chômage de la région est en 2021, selon les données du recensement, de 6,8 % comparativement à 8 % pour le Québec.

Vitalité des territoires

- Selon des données du gouvernement du Québec, en 2020, en Mauricie, deux territoires se situent au 3^e quintile en comparaison des autres MRC de la province (Trois-Rivières et des Chenaux), alors que les quatre autres territoires de la région se situent plutôt au 5^e et dernier quintile (Gouvernement du Québec, 2024), indiquant ainsi leur plus grande dévitalisation.

Revenus et inégalités

- En 2020, le revenu moyen après impôt des personnes résidant en Mauricie âgées de 15 ans et plus (44 400 \$) est inférieur de 6 760 \$ à celui de l'ensemble du Québec (51 160 \$). Il s'agit d'une différence de 13,2 %.
- En Mauricie, si le revenu médian est de 37 200 \$, il y a des écarts entre le revenu des femmes et celui des hommes. En 2020, le revenu médian des Mauriciennes (32 800 \$) ne représente qu'un peu plus des trois quarts (78,1 %) de celui des Mauriciens (42 000 \$).

- En 2023, les salaires horaires sont plus faibles en Mauricie que dans l'ensemble du Québec.
- En 2021, la Mauricie est la région administrative où la proportion de ménages comptant un seul soutien financier est la plus élevée (61,9 %, 56,0 % pour l'ensemble du Québec).
- Les données de l'Institut de la statistique du Québec montrent qu'en 2021, la population de la Mauricie est beaucoup plus dépendante des transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise. De fait, pour chaque tranche de 100 \$ du revenu d'emploi total gagné, les personnes résidant en Mauricie reçoivent environ 38 \$ en transferts gouvernementaux, comparativement à près de 26 \$ pour l'ensemble du Québec. Le fait que la population de la Mauricie soit plus âgée que celle de la province explique une partie de cet écart : le montant reçu en Sécurité de la vieillesse (11,60 \$) et en Régime des rentes du Québec et du Régime de pension du Canada (9,90 \$) est beaucoup plus élevé en Mauricie qu'au Québec (respectivement 6,70 \$ et 6,30 \$).
- Tous programmes confondus (programmes d'aide sociale et de solidarité sociale), la Mauricie est, en 2022, la région du Québec ayant la plus forte proportion d'adultes de 18 à 64 ans prestataires de l'aide financière de dernier recours, soit 7,0 %, devant la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (6,5 %) et Montréal (6,3 %).
- En 2020, selon la Mesure du panier de consommation (MPC), une personne sur quinze (6,7 %) en Mauricie devait vivre avec un revenu trop faible pour lui permettre de combler ses besoins de base.

Logement

- La proportion de propriétaires en Mauricie en 2021 est similaire à celle de l'ensemble du Québec (61,1 % contre 60,0 %).
- Comparativement à la province (53,2 %), la Mauricie compte, toutes proportions gardées, davantage de logements plus anciens construits avant 1981 (59,5 %) et moins de ceux construits plus récemment, c'est-à-dire à partir de 2001 (respectivement 17,7 % et 23,0 %).
- En 2021, en Mauricie, 6 % ou environ 7 800 logements nécessitent des réparations majeures. Cette proportion de logements vétustes demeure à peu près similaire à celle du Québec (6,3 %).
- En 2021, en Mauricie, un ménage sur huit habite un logement pour lequel il dépense au moins 30 % de ses revenus et les locataires sont beaucoup plus nombreux, en proportion, à être dans cette situation.
- En 2021, les frais de logement mensuels médians et moyens des ménages locataires et propriétaires sont bien moins élevés en Mauricie qu'ils ne le sont pour ceux du Québec. Pour les ménages locataires occupant le même logement en Mauricie qu'avant la crise du logement, les frais mensuels médians se situent à 592 \$, soit bien en deçà de ceux de la province (810 \$).
- En 2021, les pourcentages de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement sont deux fois moindres en Mauricie (3,0 %) qu'ils ne le sont au Québec (6,0 %).
- Les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) indiquent une augmentation de 9,8 % du loyer moyen (2 chambres) entre 2022 et 2023 pour Trois-Rivières, de 8,7 % pour Shawinigan et de 15,4 % dans la ville de La Tuque.

Sécurité alimentaire

- Selon le Bilan-Faim préparé par les Banques alimentaires du Québec (2023) à partir de données compilées du 1^{er} au 31 mars 2023, chaque mois, 34 928 personnes reçoivent de l'aide alimentaire en Mauricie et au Centre-du-Québec, soit une augmentation de 37 % depuis 2019 (25 538 personnes aidées).

Transport

- En 2021, le principal mode de transport vers le lieu de travail pour les personnes de 15 ans et plus occupant un emploi est l'automobile, un camion ou une camionnette pour environ 9 personnes sur 10 dans la région (90,5 %) et il y a peu de variation entre les territoires de MRC. Pour l'ensemble du Québec, ce mode de transport est celui de 8 personnes sur 10 (79,7 %).
- En Mauricie, en 2021, 44,5 % des personnes prennent moins de 15 minutes pour se rendre à leur lieu de travail. C'est le cas davantage chez les femmes (49 %) que chez les hommes (40,3 %).

Faits saillants par territoire

MRC de Mékinac

Population

- Moins peuplé territoire de la Mauricie en 2023 (13 054 personnes).
- Vaste territoire avec la population la plus âgée (âge médian de 57,9 ans).
- Le vieillissement de la population augmentera d'ici 2033 alors que l'âge médian devrait atteindre 58,7 ans, toujours la plus âgée de la région. La population âgée de 18 à 64 ans devrait diminuer de 12 % entre 2023 et 2033, la plus forte diminution de la région. En 2033, plus de 4 personnes sur 10 dans la MRC seraient âgées de 65 ans et plus.
- 2^e territoire le moins densément peuplé (après l'agglomération de La Tuque) avec 3 personnes/km².
- Malgré un accroissement naturel de la population négatif depuis 2017, la population du territoire augmente grâce à un solde migratoire interrégional positif depuis 2017, mais particulièrement depuis les années allant de 2020 à 2023.
- Selon le recensement de 2021, 205 personnes s'identifiant comme autochtones habitent dans la MRC de Mékinac, ce qui représente 1,6 % de la population du territoire.
- En 2021, 1 % de la population de la MRC est immigrante, soit 130 personnes, et la MRC ne compte aucune personne ayant le statut de résident non permanent.
- Seulement 10 personnes affirment ne parler ni français ni anglais dans la MRC en 2021.
- La MRC de Mékinac compte 25,5 % de résidences secondaires en 2021, soit le quart de toutes les résidences.
- En 2021, la MRC compte 500 familles monoparentales, soit environ 13 % des familles de recensement. Il s'agit d'un des territoires de la Mauricie ayant le plus faible taux de familles monoparentales. Plus de 70 % de ces familles monoparentales ont une femme comme cheffe de famille.
- En 2021, environ 4 ménages sur 10 sont composés d'une personne seule dans la MRC de Mékinac.

Éducation

- En 2021, près d'une personne âgée de 15 ans et plus sur quatre dans la MRC de Mékinac ne détient aucun diplôme et moins d'une personne sur dix détient un diplôme d'études universitaires de niveau baccalauréat ou supérieur.
- En 2021, 58 % de la population âgée de 15 à 64 ans n'atteint pas le niveau 3 de littératie, ce qui est 3 points de pourcentage plus élevé que l'indice pour la Mauricie (54,9 %) et environ 6 points de plus que celui pour l'ensemble du Québec (51,6 %).

Marché du travail

- En 2021, le taux d'activité de la population de 15 ans et plus de la MRC de Mékinac est de 51 %, soit le plus faible de toute la région à égalité avec l'agglomération de La Tuque. Le taux d'emploi (46,0 %) est aussi le plus faible de la région (52,8 %), alors que le taux de chômage est le plus élevé (8,0 %) avec celui de Shawinigan (8,0 %).

Vitalité des territoires

- En 2020, la MRC de Mékinac se situe au 5^e et dernier quintile de l'indice de vitalité économique en comparaison avec toutes les MRC de la province.
- En 2020, selon l'indice de vitalité économique, 80 % des municipalités de la MRC (8/10) sont considérées comme dévitalisées ou très dévitalisées.

Revenus et inégalités

- En 2020, c'est dans la MRC de Mékinac que le revenu moyen après impôt (40 440 \$) de même que le revenu médian (33 200 \$) sont les plus faibles dans la région.
- En 2021, c'est dans la MRC de Mékinac que le rapport de dépendance économique est le plus élevé en Mauricie alors que pour 100 \$ de revenu d'emploi gagné, la population totale reçoit 51,80 \$ en transferts gouvernementaux (64,10 \$ pour les femmes et 43,20 \$ pour les hommes).
- Selon la Mesure du panier de consommation, en 2020, 5,7 % des personnes de la MRC de Mékinac se trouvent en situation de faible revenu. Toujours en 2020, selon la Mesure du faible revenu après impôt, c'est plutôt 19 % de la population qui est en situation de faible revenu.

Logement

- En 2021, la proportion de ménages propriétaires est de plus de 75 %, soit parmi les plus élevées de la région.
- La MRC de Mékinac compte une proportion élevée de logements plus anciens, construits avant 1981, soit 66,4 %.
- La proportion de logements vétustes (nécessitant des réparations majeures) dans la MRC de Mékinac en 2021 est de 7,1 %, soit la 2^e plus élevée en Mauricie.
- Le pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement est le plus fort de la région, soit 3,7 %. Cela représente 235 ménages.

Shawinigan

Population

- En 2023, Shawinigan est le 2^e territoire le plus peuplé avec 51 147 personnes, même si elle demeure néanmoins loin derrière Trois-Rivières.
- Shawinigan occupe aussi le 2^e rang dans la région quant à l'âge médian de la population le plus élevé : avec un âge médian en 2023 de 52,8 ans, Shawinigan se retrouve derrière la MRC de Mékinac (57,9 ans).
- Les projections de la population pour 2033 prévoient une augmentation de 20 % de la population âgée de 65 ans et plus, soit 3 293 personnes de plus.
- La densité de population de Shawinigan en 2021 est de 68 personnes par km². Il s'agit donc d'un territoire beaucoup moins densément peuplé que Trois-Rivières ou la MRC des Chenaux (respectivement 482 et 212 personnes/km²).
- Depuis 2017, malgré un accroissement naturel de la population négatif, la population du territoire augmente grâce à un solde migratoire interrégional positif. Même si le nombre de personnes ayant déménagé à Shawinigan en 2022-2023 d'une autre région du Québec est beaucoup moins élevé qu'en 2020-2021, le nombre demeure élevé, soit environ 2 fois plus élevé que celui de la ville de Trois-Rivières qui est beaucoup plus peuplée.
- Selon le recensement de 2021, 1,7 % de la population de Shawinigan s'identifie comme autochtone, soit 825 personnes.
- Shawinigan occupe le 2^e rang, derrière Trois-Rivières, quant à la proportion de personnes immigrantes en 2021 : 2,1 % de la population est immigrante en 2021, ce qui représente 1 015 personnes. 320 personnes résidant à Shawinigan en 2021 ont le statut de résident non permanent.
- En 2021, 90 personnes affirment ne parler ni français ni anglais.
- En 2021, Shawinigan compte 2 260 familles monoparentales, ce qui représente près de 17 % de l'ensemble des familles de recensement. Parmi ces familles monoparentales, près des ¾ (72,6 %) ont une femme comme cheffe de famille.
- En 2021, 44 % des ménages sont composés d'une personne seule à Shawinigan, ce qui est la proportion la plus élevée dans la région et dépasse de 9 points de pourcentage la proportion pour l'ensemble du Québec.

Éducation

- En 2021, 22,5 % de la population âgée de 15 ans et plus n'a aucun diplôme et 24 % détient un diplôme d'études secondaires. Il s'agit de proportions supérieures à celles de la Mauricie et de l'ensemble du Québec.
- À l'inverse, la proportion de la population de Shawinigan détenant un diplôme d'études universitaires de niveau baccalauréat ou supérieur (11,7 %) est inférieure au pourcentage observé dans l'ensemble de la région (15,5 %) et deux fois moindre que celui de l'ensemble du Québec (23,5 %).
- En 2021, 57,2 % de la population de Shawinigan âgée de 15 à 64 ans n'atteint pas le niveau 3 de littératie, ce qui est un pourcentage supérieur à ceux de la Mauricie et de l'ensemble du Québec.

Marché du travail

- Le taux d'activité de la population de 15 ans et plus de la ville de Shawinigan est de 52 % en 2021, soit en deçà de celui de la région (56 %). Le taux d'emploi (48 %) est aussi plus faible que celui de la Mauricie (53 %), alors que le taux de chômage (8 %) y est plus élevé.

Vitalité des territoires

- En 2020, la ville de Shawinigan se situe au 5^e et dernier quintile de l'indice de vitalité économique en comparaison avec toutes les MRC et les territoires équivalents de la province.

Revenu et inégalités

- En 2020, le revenu moyen après impôt est de 41 280 \$ à Shawinigan, soit en deçà de celui de la Mauricie (44 400 \$). Le revenu médian après impôt est quant à lui de 35 200 \$. Dans les deux cas, il s'agit du 2^e plus faible parmi les territoires de la région (après la MRC de Mékinac).
- En 2021, le rapport de dépendance économique de la population de Shawinigan est particulièrement élevé, alors que pour 100 \$ de revenu d'emploi total gagné, elle reçoit 48,30 \$ en transferts gouvernementaux (61,80 \$ pour les femmes et 43,20 \$ pour les hommes). Les transferts gouvernementaux s'élèvent plutôt à 38,30 \$ pour l'ensemble de la population mauricienne.
- Selon la Mesure du panier de consommation, en 2020, 7,7 % de la population de Shawinigan est en situation de faible revenu, la proportion la plus élevée de la région. Selon la Mesure du faible revenu après impôt, c'est 19 % de la population qui est dans cette situation, une proportion identique à celle de la MRC de Mékinac.

Logement

- En 2021, c'est à Shawinigan que la proportion de ménages locataires est la plus élevée de la région, soit 43,6 % (10 920 ménages).
- C'est aussi à Shawinigan en 2021 que se trouve en Mauricie la plus forte proportion de logements construits avant 1981 (72,2 %).
- En 2021, environ 6 % des logements de Shawinigan nécessitent des réparations majeures.
- Toujours en 2021, c'est à Shawinigan que, toutes proportions gardées, les ménages sont les plus nombreux de la Mauricie à consacrer au moins 30 % de leur revenu pour se loger. C'est le cas de 20,2 % des ménages locataires et de 9,1 % des ménages propriétaires, pour un total de 14,0 %.
- En 2021, près de 3 % des ménages de Shawinigan ont des besoins impérieux en matière de logement, ce qui représente 695 ménages.
- Les données récentes de la SCHL indiquent la hausse des prix des loyers entre l'automne 2022 et l'automne 2023 alors qu'un taux d'inoccupation sous 1 % est aussi observé.

MRC de Maskinongé

Population

- La MRC de Maskinongé compte 38 218 personnes en 2023 avec une densité de population de 16 personnes par km².
- Avec un âge médian en 2023 de 50,6 ans, la MRC occupe le 3^e rang du territoire mauricien pour la population la plus âgée. Les projections indiquent une augmentation de 2 547 personnes âgées de 65 ans et plus en 2033. À ce moment, l'âge médian atteindrait 52,3 ans, avec le tiers de la population de la MRC âgé de 65 ans et plus.
- C'est dans la MRC de Maskinongé, même si elle est loin derrière l'agglomération de La Tuque, que se trouve la 2^e proportion de personnes autochtones la plus élevée en Mauricie, soit 2,1 % (760 personnes).
- En 2021, 500 personnes immigrantes habitent dans la MRC de Maskinongé (1,3 % de la population du territoire), alors que 185 personnes ont le statut de résident non permanent.
- En 2021, 55 personnes disent ne parler ni français ni anglais.
- En 2021, la MRC de Maskinongé compte 1 550 familles monoparentales, dont près de 70 % ont une femme comme cheffe de famille. À noter que la proportion d'hommes chefs de familles monoparentales se situe parmi les plus élevées de la région.
- En 2021, environ 4 ménages sur 10 sont composés d'une personne seule dans la MRC.

Éducation

- En 2021, environ une personne âgée de 15 ans et plus sur quatre (25,7 %) de la MRC de Maskinongé ne détient aucun diplôme alors que c'est le cas d'une personne sur cinq (20,3 %) dans l'ensemble de la région.
- En 2021, 58,5 % de la population de la MRC de Maskinongé âgée de 15 à 64 ans n'atteint pas le niveau 3 de littératie, ce qui la classe à l'avant-dernier rang dans la région tout juste avant l'agglomération de La Tuque (61,4 %).
- Environ 11 % de la population de 15 ans et plus de la MRC détient quant à elle un diplôme d'études universitaires de niveau baccalauréat ou supérieur, ce qui est un pourcentage inférieur à celui de la région (15,5 %).

Marché du travail

- En 2021, le taux d'activité de la population de 15 ans et plus de la MRC de Maskinongé (57,0 %) ainsi que le taux d'emploi (53,0 %) sont presque identiques à ceux de la région. C'est la même chose pour le taux de chômage qui est de 7 %.

Vitalité des territoires

- En 2020, la MRC de Maskinongé se situe au 5^e et dernier quintile de l'indice de vitalité économique en comparaison avec toutes les MRC de la province.
- En 2020, près de 60 % des municipalités de la MRC (10/17) sont considérées comme dévitalisées ou très dévitalisées. Au contraire, une municipalité se situe dans le premier quintile, elle est donc considérée comme très vitalisée.

Revenu et inégalités

- En 2020, le revenu moyen après impôt dans la MRC de Maskinongé est de 42 560 \$, soit un montant inférieur à celui de la région (44 400 \$). Un écart est aussi observé entre le revenu médian après impôt : celui de la MRC de Maskinongé est de 1 200 \$ inférieur à celui de la Mauricie (36 000 \$ comparativement à 37 200 \$).
- En 2021, le rapport de dépendance économique de la population de la MRC de Maskinongé est de 40,60 \$ par tranche de 100 \$ du revenu d'emploi total gagné (comparativement à 38,30 \$ pour la Mauricie).
- En 2020, selon la Mesure du panier de consommation, 5,7 % de la population de la MRC de Maskinongé est en situation de faible revenu, soit une proportion plus faible que celle de la Mauricie (6,7 %). Selon la Mesure du faible revenu après impôt, c'est plutôt 16 % de la population de la MRC qui est en situation de faible revenu.

Logement

- En 2021, environ trois ménages sur quatre dans la MRC de Maskinongé sont propriétaires, ce qui est une proportion plus élevée que la moyenne régionale (61,1 %) et que celle de l'ensemble du Québec (60,0 %).
- La MRC de Maskinongé compte en 2021 près de 20 % de logements construits depuis 2001.
- En 2021, 1 015 logements nécessitaient des réparations majeures.
- En 2021, près d'un ménage sur 10 doit consacrer 30 % ou plus de ses revenus aux frais de logement.
- En 2021, le pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement dans la MRC de Maskinongé est le plus faible de la région avec 1,7 % (290 ménages).

Agglomération de La Tuque

Population

- L'agglomération de La Tuque compte, en 2023, 15 314 personnes sur un vaste territoire (densité de population de 1 personne/km²).
- L'âge médian de la population de l'agglomération de La Tuque est en 2023 de 44,7 ans, soit le plus faible de la région. À l'instar de la tendance au vieillissement observée dans la région, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus pourrait atteindre 27,7 % en 2033. Ce pourcentage demeure néanmoins le moins important de tous les territoires mauriciens.
- En 2021, c'est dans l'agglomération de La Tuque que résident le plus de personnes autochtones de la région, soit 4 425, ce qui représente environ 3 personnes sur 10 sur ce territoire. Environ 30 % de ces personnes résident dans la ville de La Tuque (1 300 personnes, soit environ 12 % de la population totale de la ville).
- En 2021, moins de 1 % de la population de l'agglomération de La Tuque est immigrante, ce qui représente 135 personnes. Cent (100) personnes ont le statut de résident non permanent.
- Peu de personnes ne parlent ni français ni anglais à la Tuque en 2021 alors que c'est le cas de 170 personnes.
- L'agglomération de La Tuque compte 20,9 % de résidences secondaires en 2021, soit environ une résidence sur cinq.
- En 2021, l'agglomération de La Tuque est le territoire mauricien comptant la plus forte proportion de familles monoparentales, soit 17,4 % (725 familles), parmi toutes les familles de recensement. Quoique de beaucoup inférieure à la proportion de familles monoparentales ayant une femme comme cheffe de famille (65,3 %), celle ayant un homme à leur tête s'avère la plus élevée de la région (34,7 %).
- En 2021, environ 32 % des ménages de l'agglomération de La Tuque sont composés d'une seule personne, ce qui est la plus faible proportion de la région. L'agglomération de La Tuque se distingue aussi quant au pourcentage de ménages composés de 4 personnes : avec 11 %, il s'agit aussi du territoire mauricien avec la proportion la plus élevée.

Éducation

- Parmi les territoires de la Mauricie, c'est dans l'agglomération de La Tuque que se trouve la plus forte proportion (36,3 %) d'enfants à la maternelle 5 ans vulnérables dans au moins un domaine de développement.
- En 2021, c'est dans l'agglomération de La Tuque que la proportion de personnes de 15 ans et plus sans diplôme (32,5 %) est la plus élevée de la Mauricie. Par ailleurs, moins d'une personne sur 10 dans l'agglomération de La Tuque (7,9 %) détient un diplôme universitaire de baccalauréat ou supérieur.
- En 2021, 61,4 % des personnes de 15 à 64 ans résidant dans l'agglomération de La Tuque n'atteignent pas le niveau 3 de littératie. Il s'agit de la proportion la plus forte de la région.

Marché du travail

- Le taux d'activité de la population de 15 ans et plus de l'agglomération de La Tuque en 2021 est de 51 %, soit le plus faible de la Mauricie (à égalité avec la MRC de Mékinac). En 2021, le taux d'emploi (48,0 %) est aussi parmi les plus bas et le taux de chômage se situe à 7 %.

Vitalité des territoires

- L'agglomération de La Tuque se situe en 2020 au 5^e quintile quant à l'indice de vitalité économique en comparaison avec toutes les MRC ou les territoires équivalents de la province. Ce territoire est donc considéré comme très dévitalisé.
- Les trois municipalités et les deux communautés autochtones composant l'agglomération de La Tuque sont considérées comme dévitalisées ou très dévitalisées (4^e ou 5^e quintile) en comparaison avec toutes les localités du Québec.

Revenu et inégalités

- En 2020, le revenu moyen après impôt de la population de l'agglomération de La Tuque est de 42 520 \$, soit moins que celui de la Mauricie (44 400 \$). L'écart entre le revenu moyen des femmes et celui des hommes est de plus de 10 000 \$.
- En 2020, le revenu médian après impôt de la population de l'agglomération de La Tuque est de 37 600 \$ avec toujours un écart élevé entre les femmes et les hommes (11 000 \$).
- En 2021, le rapport de dépendance économique de la population de l'agglomération de La Tuque est le 3^e plus important de la région à 57,30 \$ de transferts gouvernementaux pour 100 \$ de revenu d'emploi total gagné. Le rapport de dépendance économique des femmes est aussi beaucoup plus élevé que celui des hommes (41,00 \$ comparativement à 29,70 \$).
- En 2020, selon la Mesure du panier de consommation, 6,4 % de la population de l'agglomération de la Tuque vit en situation de faible revenu, ce qui représente 750 personnes. Selon la Mesure du faible revenu après impôt, la fréquence du faible revenu, toujours en 2020, s'élève à 17 %.

Logement

- En 2021, l'agglomération de La Tuque compte une proportion plus élevée que celle de la région quant aux ménages propriétaires (68,5 % comparativement à 61,1 %).
- En 2021, environ les 2/3 des logements de l'agglomération de La Tuque ont été construits avant 1981 alors qu'environ 10 % ont été construits depuis 2001.
- C'est dans l'agglomération de La Tuque que le pourcentage de logements non convenables, c'est-à-dire nécessitant des réparations majeures, est le plus élevé de la région en 2021, atteignant 8,7 %.
- Les ménages propriétaires de l'agglomération de la Tuque sont en 2021 au 2^e rang régional quant à la proportion la plus élevée de ceux devant consacrer 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement (8 %).

Trois-Rivières

Population

- Trois-Rivières est le territoire le plus peuplé de la Mauricie : en 2023, cette ville compte 145 226 personnes, soit environ la moitié de la population totale de la région.
- Trois-Rivières est aussi le territoire de la Mauricie le plus densément peuplé, avec 482 personnes par km², ce qui est plus du double du territoire qui occupe le 2^e rang.
- L'âge médian de la population trifluvienne en 2023 est de 45,5 ans, soit en dessous de la moyenne régionale (47,9 ans), mais au-dessus de la moyenne québécoise (42,6 ans).
- Le vieillissement de la population de Trois-Rivières devrait se poursuivre : en 2033, environ une personne sur trois serait âgée de 65 ans et plus (environ une personne sur quatre en 2023).
- Le solde migratoire positif en 2017-2018, 2020-2021, particulièrement, et dans une moindre mesure en 2022-2023 entraîne un accroissement de la population.
- En 2021, environ 2 % de la population de Trois-Rivières s'identifie comme autochtone, ce qui représente 2 555 personnes. Avec l'agglomération de La Tuque (4 425), il s'agit d'un des deux territoires concentrant le plus grand nombre de personnes autochtones de la Mauricie.
- En 2021, 4,5 % de la population de Trois-Rivières est immigrante. Ce sont 6 020 personnes immigrantes sur les 8 095 personnes que compte la région de la Mauricie, soit environ les $\frac{3}{4}$. C'est aussi à Trois-Rivières que se retrouvent plus de 75 % des personnes ayant un statut de résident non permanent en Mauricie en 2021 (2 360 personnes).
- Peu de personnes ne parlent ni français ni anglais à Trois-Rivières en 2021 alors que c'est le cas de seulement 375 personnes.
- En 2021, Trois-Rivières compte 6 250 familles monoparentales (environ 17 % du total des familles de recensement). Parmi elles, 73 % ont une femme comme cheffe de famille.
- En 2021, 34 % des ménages sont composés d'une personne seule, ce qui est en deçà de la proportion régionale (40,0 %), et légèrement sous le pourcentage de l'ensemble du Québec (35,1 %).

Éducation

- En 2021, c'est à Trois-Rivières que la proportion de personnes de 15 ans et plus sans diplôme est la plus faible de la Mauricie, soit 16,8 %. C'est aussi à Trois-Rivières que le pourcentage de personnes de 15 ans et plus détenant un diplôme d'études universitaires de baccalauréat ou supérieur est le plus élevé dans la région, soit 19,8 %.
- En 2021, 52,1 % des personnes de 15 à 64 ans résidant à Trois-Rivières n'atteignaient pas le niveau 3 de littératie. Il s'agit de la proportion la plus faible dans la région, mais elle dépasse légèrement celle de l'ensemble du Québec (51,6 %).

Marché du travail

- Le taux d'activité de la population de 15 ans et plus de Trois-Rivières en 2021 est de 59 %, soit le 2^e plus élevé de la région. Le taux d'emploi (55,0 %) est aussi le 2^e plus élevé de la région. En 2021, le taux de chômage se situe à 7 %.

Vitalité des territoires

- La ville de Trois-Rivières se situe en 2020 au 3^e quintile quant à l'indice de vitalité économique en comparaison avec toutes les MRC ou les territoires équivalents de la province.
- Trois-Rivières obtient aussi l'avant-dernier rang de la liste des 10 municipalités de 100 000 habitants et plus en 2020 en matière de vitalité économique. Une analyse de l'ISQ indique que malgré son bilan démographique plutôt favorable, c'est son niveau d'emploi plus faible que dans les autres grandes villes du Québec qui joue en sa défaveur (ISQ, 2023, p. 7).

Revenu et inégalités

- En 2020, c'est à Trois-Rivières que se trouve le revenu moyen après impôt le plus élevé en Mauricie, soit 46 400 \$. Toutefois, l'écart entre celui des femmes et celui des hommes est élevé, soit 11 240 \$ (40 960 \$ pour les femmes et 52 200 \$ pour les hommes).
- En 2020, le revenu médian après impôt de la population de Trois-Rivières est aussi le plus élevé de la région (38 400 \$, le même que dans la MRC des Chenaux).
- En 2021, le rapport de dépendance économique de la population de Trois-Rivières est le plus faible de la région à 34,10 \$ de transferts gouvernementaux pour 100 \$ de revenu d'emploi total gagné. Le rapport de dépendance économique des femmes demeure toutefois beaucoup plus élevé que celui des hommes (45,70 \$ comparativement à 25,50 \$).
- En 2020, après Shawinigan, Trois-Rivières occupe le 2^e rang de la plus forte proportion de personnes en situation de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (7,1 %). Selon la Mesure du faible revenu après impôt, la fréquence du faible revenu s'élève à 15 %, ce qui place Trois-Rivières en milieu de peloton.

Logement

- En 2021, Trois-Rivières compte la proportion la plus élevée de ménages locataires de la région (45,5 %).
- En 2021, Trois-Rivières est le territoire comptant, toutes proportions gardées, le plus de logements récents, soit des logements construits depuis 2001 (21,0 %).
- En 2021, 3 690 logements situés à Trois-Rivières étaient catégorisés comme nécessitant des réparations majeures.
- Le taux d'inoccupation est aussi particulièrement faible. Selon les données de la SCHL, il était de 0,4 % en octobre 2023.
- Trois-Rivières, toujours en 2021, est le 2^e territoire où se trouve la proportion la plus élevée de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement (13,1 %). Les ménages locataires de Trois-Rivières sont particulièrement touchés par l'inabordabilité des logements : ils sont près de 21 % à consacrer 30 % ou plus de leur revenu pour se loger.
- Quoique les frais mensuels pour se loger demeurent plus faibles à Trois-Rivières que dans d'autres villes ou territoires québécois, c'est à cet endroit que se trouvent les frais mensuels médians pour se loger les plus élevés de la région. Ces frais sont aussi en augmentation.
- Avec la MRC de Mékinac, Trois-Rivières est le territoire mauricien où se trouve la plus forte proportion de ménages ayant des besoins impérieux de logement (3,6 % ou 2 355 ménages).

MRC des Chenaux

Population

- La MRC des Chenaux compte en 2023 20 229 habitants et habitantes sur un territoire assez densément peuplé avec 212 personnes par km².
- L'âge médian de la population de la MRC des Chenaux en 2023 est de 44,9 ans, soit en deçà de l'âge médian de la région de la Mauricie (47,9 ans), mais similaire à l'âge médian le plus faible en Mauricie (soit l'agglomération de La Tuque où l'âge médian est de 44,7 ans).
- Alors que la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus en 2023 est de 24 % dans la MRC des Chenaux, elle devrait passer à près de 29 % en 2033. Même s'il s'agit d'un pourcentage inférieur à celui de la Mauricie (32,5 %), cette proportion est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (25,4 %). La population âgée de 65 ans et plus augmenterait ainsi de 1 270 personnes entre 2023 et 2033.
- En 2021, 315 personnes autochtones résident dans la MRC des Chenaux, soit 1,7 % de la population.
- En 2021, 295 personnes immigrantes résident dans la MRC des Chenaux et 45 personnes ont le statut de résident non permanent.
- En 2021, la MRC des Chenaux est le territoire mauricien comptant en proportion le moins de familles monoparentales (12,6 %) parmi l'ensemble des familles de recensement. Cela représente tout de même 715 familles dont près du tiers (31,7 %) ont un homme comme chef de famille.
- La MRC des Chenaux est le territoire mauricien où l'on retrouve en 2021 la proportion la plus élevée de ménages comptant 5 personnes ou plus, soit 8,4 %.

Éducation

- En 2021, la proportion de personnes de 15 ans et plus sans diplôme est de 17,6 % dans la MRC des Chenaux, soit une proportion inférieure à celle de la région (20,3 %). Près d'une personne âgée de 15 ans et plus sur deux détient un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat (48 %), ce qui est la proportion la plus élevée dans la région.

Marché du travail

- Le taux d'activité de la population de 15 ans et plus dans la MRC des Chenaux en 2021 est de 59,6 %, soit le taux le plus élevé de la région. Le taux d'emploi (56,4 %) est aussi le plus élevé de la Mauricie. Le taux de chômage est, quant à lui, le plus faible de la région en 2021 (5,6 %).

Vitalité des territoires

- En 2020, la MRC des Chenaux se situe au 3^e quintile de l'indice de vitalité économique en comparaison avec toutes les MRC de la province.
- En 2020, 60 % des municipalités de la MRC (6/10) sont considérées comme dévitalisées ou très dévitalisées (4^e ou 5^e quintile). Au contraire, deux municipalités sont considérées comme très vitalisées (1^{er} quintile).

Revenu et inégalités

- En 2020, le revenu moyen après impôt de la population de la MRC des Chenaux est le 2^e plus élevé de la région avec 45 450 \$. L'écart entre les femmes et les hommes est très grand, soit 11 872 \$ (39 550 \$ pour les femmes et 51 420 \$ pour les hommes). Le revenu médian après impôt suit la même tendance : il est le plus élevé de la Mauricie (à égalité avec Trois-Rivières) à 38 400 \$. L'écart entre les femmes et les hommes est d'environ 9 000 \$.
- Le rapport de dépendance économique de la population de la MRC, en 2021, est très près de celui de Trois-Rivières à 34,20 \$ par 100 \$ de revenu d'emploi total gagné. Un écart de près de 20 \$ est observé entre le rapport de dépendance économique des femmes et des hommes.
- Selon la Mesure du panier de consommation, en 2020, 4,2 % des personnes résidant dans la MRC des Chenaux vivent en situation de faible revenu, ce qui est le plus faible taux de la région et même en deçà du pourcentage de l'ensemble du Québec (6,4 %). Selon la Mesure du faible revenu après impôt, c'est plutôt 12 % de la population de la MRC qui, en 2020, est en situation de faible revenu. Bien que le pourcentage soit élevé, il demeure le plus faible de la région, tout en étant identique à celui de l'ensemble du Québec.

Logement

- En 2021, la proportion de ménages propriétaires était particulièrement élevée dans la MRC des Chenaux (82,3 %).
- En 2021, environ un logement sur cinq (20,3 %) a été construit depuis 2001, ce qui donne une proportion élevée de logements récents comparativement au reste de la région (17,7 %). C'est toutefois moins que dans l'ensemble du Québec (23,0 %).
- En 2021, près de 600 logements de la MRC nécessitent des réparations majeures.
- C'est dans la MRC des Chenaux qu'est observée la proportion mauricienne la plus faible de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu pour se loger (8,1 %). C'est moins que la proportion mauricienne (12,2 %) et environ deux fois moins que celle du Québec (16,0 %).
- Avec Trois-Rivières, la MRC des Chenaux fait partie des territoires mauriciens où les frais médians pour se loger sont les plus élevés.
- Toutefois, avec la MRC de Maskinongé, la MRC des Chenaux fait partie des territoires où la proportion de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement est la plus faible de la région.

Portrait de la Mauricie

Population

Population mauricienne selon l'âge

Les plus récentes estimations de la population indiquent que la population totale de la Mauricie s'élève en 2023 à 283 188 personnes.

Tableau 1. Estimation de la population totale selon le sexe, territoires de MRC et Mauricie, 2023

	Femmes	Hommes	Total
Mékinac	6 405	6 649	13 054
Shawinigan	25 868	25 279	51 147
Maskinongé	18 455	19 763	38 218
La Tuque	7 362	7 952	15 314
Trois-Rivières	73 651	71 575	145 226
Des Chenaux	9 646	10 580	20 229
Mauricie	141 390	141 798	283 188

Source : Institut de la statistique du Québec. Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adapté par l'Institut de la statistique. 22 mai 2024.

Des distinctions selon les groupes d'âge sont toutefois observées. Tout d'abord, **la population de la Mauricie en 2023 est plus âgée que celle de l'ensemble du Québec avec un âge médian de 47,9 ans comparativement à 42,6 ans**. Un âge médian supérieur à 50 ans est remarqué dans trois territoires mauriciens, soit dans la MRC de Mékinac (57,9 ans), la ville de Shawinigan (52,8 ans) et la MRC de Maskinongé (50,6 ans).

Si les proportions d'hommes et de femmes de la population générale sont similaires, la situation change lorsque l'on regarde pour **la population âgée de 65 ans et plus : les proportions de femmes sont alors plus élevées que celles des hommes, et ce, peu importe le territoire (MRC, région ou Québec)** (non représenté dans les tableaux). Par exemple, les femmes représentent 53 % de la population mauricienne âgée de 65 ans alors qu'elles comptent pour 49 % de la population de 25 à 64 ans. Pour la population âgée de 85 ans et plus, l'écart entre les femmes et les hommes se creuse encore davantage : les femmes représentent environ les deux tiers des personnes âgées de 85 ans et plus en Mauricie en 2023. Cette surreprésentation des femmes, surtout aux âges les plus avancés, résulte d'une espérance de vie supérieure à celle des hommes.

Tableau 2. Estimation de la population selon l'âge, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2023

	0-19 ans		20-64 ans		65 ans et plus		Âge médian
	N	%	N	%	N	%	
Mékinac	2 011	15,4	6 488	49,7	4 555	34,9	57,90
Shawinigan	8 561	16,7	26 509	51,8	16 077	31,4	52,80
Maskinongé	7 126	18,6	20 311	53,3	10 721	28,1	50,60
La Tuque	3 539	23,1	8 127	53,1	3 648	23,8	44,70
Trois-Rivières	26 786	18,4	80 172	55,2	38 268	26,4	45,50
Des Chenaux	4 171	20,6	11 235	55,5	4 823	23,8	44,90
Mauricie	52 194	18,4	152 902	54,0	78 092	27,6	47,90
Le Québec	1 848 344	20,8	5 178 606	58,4	1 847 733	20,8	42,60

Source : Institut de la statistique du Québec. Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adapté par l'Institut de la statistique. 22 mai 2024.

Occupation du territoire

Le territoire de la Mauricie est vaste, mais, en 2021, la densité de population de la région s'élève à 7,7 habitants par km².

La ville de Trois-Rivières, à elle seule, compte environ la moitié de la population de la région (145 226 personnes). Avec Trois-Rivières, la ville de Shawinigan (51 147 personnes) et la MRC de Maskinongé (38 218 personnes) constituent les trois territoires les plus peuplés de la Mauricie en 2023.

La ville de Trois-Rivières, particulièrement, mais aussi le territoire de la MRC des Chenaux sont plus densément peuplés que les autres territoires de la région.

Tableau 3. Densité de population, territoires de MRC et Mauricie, 2021

	Superficie des terres en km ²	Personnes/km ²
Mékinac	5 186	3,0
Shawinigan	730	68,0
Maskinongé	2 367	16,0
La Tuque	26 032	1,0
Trois-Rivières	289	482,0
Des Chenaux	871	212,0
Mauricie	35 475	7,7

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Variation de la population 2017-2023

Malgré un accroissement naturel négatif (plus de décès que de naissances) dans pratiquement tous les territoires de la région en 2017, 2021 et 2023, la population de la Mauricie s'est néanmoins accrue entre 2017 et 2023. De fait, le solde migratoire interrégional est positif (nombre de personnes provenant d'une autre région administrative du Québec emménageant en Mauricie plus élevé que le nombre de personnes résidant en Mauricie et ayant déménagé dans une autre région), tant en 2017-2018, qu'en 2020-2021 ou 2022-2023. C'est particulièrement en 2020-2021, durant la pandémie de COVID-19, que de nombreuses personnes ont quitté une autre région administrative pour déménager en Mauricie. Le solde migratoire interrégional de la Mauricie de 2020-2021 est plus de quatre fois plus élevé que celui de 2017-2018 (3 493 comparativement à 868). En 2022-2023, le solde migratoire interrégional a diminué de 44 %, bien que demeurant deux fois plus substantiel qu'en 2017-2018, soit avant la pandémie.

Tableau 4. Accroissement naturel, territoires de MRC et Mauricie, 2017-2023

	2017	2021	2023
Mékinac	-83	-76	-52
Shawinigan	-320	-353	-459
Maskinongé	23	-56	-148
La Tuque	13	42	7
Trois-Rivières	-217	-200	-603
Des Chenaux	46	59	7
Mauricie	-538	-584	-1 247

Source : Institut de la statistique du Québec. Mise à jour 22 mai 2024.

Tableau 5. Solde migratoire interrégional, territoires de MRC et Mauricie, 2017-2018, 2020-2021, 2022-2023

	2017-2018	2020-2021	2022-2023
Mékinac	91	222	299
Shawinigan	218	1 153	665
Maskinongé	12	580	347
La Tuque	-22	1	81
Trois-Rivières	588	1 110	369
Des Chenaux	-19	427	201
Mauricie	868	3 493	1 962

Source : Institut de la statistique du Québec. Mise à jour 22 mai 2024.

Projections de la population 2023-2033

Selon les plus récentes projections de l'Institut de la statistique du Québec, la population de la Mauricie devrait croître en dix ans de 4,2 % pour atteindre 294 968 personnes en 2033. **Les dix prochaines années continueront à voir augmenter la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans tous les territoires de la région et l'âge médian passera de 47,9 en 2023 à 49,7 en 2033.** Selon les projections, l'âge médian dans la MRC de Mékinac sera particulièrement élevé en 2033, soit 58,7 ans.

La variation de la population selon l'âge montre bien cette évolution. Dans tous les territoires de la région, la population âgée de 20 à 64 ans devrait diminuer entre 2023 et 2033, de -1,7 % dans la ville de Trois-Rivières à -12,1 % pour la MRC de Mékinac, pour une moyenne de -4,2 % pour l'ensemble de la région.

Au contraire, la population mauricienne âgée de 65 ans et plus devrait augmenter de 22,6 % durant la même période alors que le nombre de personnes de 85 ans et plus devrait bondir de 61,3 %. Ces données illustrent un vieillissement rapide de la population. Ainsi, **les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront près du tiers (32,5 %) de la population mauricienne en 2033 alors que dix ans auparavant, elles comptaient pour un peu plus du quart (27,6 %).**

Comme en 2023, les femmes de la Mauricie âgées de 65 ans et plus continueraient en 2033 à être plus nombreuses que les hommes. Cependant, l'écart entre les proportions de femmes et d'hommes aurait tendance à diminuer.

Tableau 6. Projection de la population selon l'âge, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2033

	0-19 ans		20-64 ans		65 ans et plus		Âge médian
	N	%	N	%	N	%	
Mékinac	1 871	14,5	5 703	44,2	5 326	41,3	58,69
Shawinigan	8 891	16,8	24 810	46,7	19 370	36,5	53,53
Maskinongé	6 916	17,7	18 966	48,4	13 268	33,9	52,32
La Tuque	3 305	22,1	7 510	50,2	4 134	27,7	46,38
Trois-Rivières	27 363	17,8	78 825	51,3	47 555	30,9	47,30
Des Chenaux	4 393	20,8	10 669	50,4	6 093	28,8	47,09
Mauricie	52 739	17,9	146 483	49,7	95 746	32,5	49,69
Le Québec	1 850 436	20,0	5 040 181	54,5	2 350 871	25,4	44,60

Source : Institut de la statistique du Québec, mise à jour 2022 des perspectives démographiques des MRC du Québec, 2021-2041. 25 juillet 2022

Tableau 7. Variation de la population selon l'âge, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2023-2033

	0-19 ans		20-64 ans		65 ans et plus	
	N	%	N	%	N	%
Mékinac	-140	-7,0	-785	-12,1	771	16,9
Shawinigan	330	3,9	-1 699	-6,4	3 293	20,5
Maskinongé	-210	-2,9	-1 405	-6,9	2 547	23,8
La Tuque	-234	-6,6	-617	-7,6	486	13,3
Trois-Rivières	577	2,2	-1 347	-1,7	9 287	24,3
Des Chenaux	222	5,3	-566	-5,0	1 270	26,3
Mauricie	545	1	-6 419	-4,2	17 654	22,6
Le Québec	2 092	0,1	-138 425	-2,7	503 138	27,2

Source : Institut de la statistique du Québec.

Différentes caractéristiques de la population

Population autochtone

Selon le plus récent recensement de la population canadienne, la population autochtone de la Mauricie s'élève à 9 085 personnes en 2021, avec une proportion légèrement supérieure de femmes que d'hommes. Sans surprise, **c'est dans l'agglomération de La Tuque que résident le plus de personnes autochtones, soit 4 425, ce qui représente environ 3 personnes sur 10 sur ce vaste territoire. Environ 30 % de ces personnes résident dans la ville de La Tuque (1 300 personnes, soit environ 12 % de la population totale de la ville).**

C'est ensuite dans la MRC de Maskinongé, même si elle est loin derrière l'agglomération de La Tuque, que se trouve la proportion de personnes autochtones la plus élevée, soit 2,1 % (760 personnes). Il est à noter que 1,6 % à 1,9 % de la population des autres territoires est autochtone, ce qui compte pour quelques centaines de personnes (205 dans la MRC de Mékinac par exemple) à plus de 2 500 personnes à Trois-Rivières.

Tableau 8. Nombre et pourcentage de la population autochtone selon le sexe, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Femmes		Hommes		Total		Ratio F/H
	N	%	N	%	N	%	
Mékinac	110	1,8	95	1,5	205	1,6	115,8
Shawinigan	405	1,7	420	1,8	825	1,7	96,4
Maskinongé	400	2,2	360	1,9	760	2,1	111,1
La Tuque	2 140	30,0	2 285	29,8	4 425	29,9	93,7
Trois-Rivières	1 370	2,0	1 185	1,8	2 555	1,9	115,6
Des Chenaux	175	1,9	140	1,4	315	1,7	125,0
Mauricie	4 600	3,4	4 485	3,4	9 085	3,4	102,6
Le Québec	103 865	2,5	101 150	2,5	205 015	2,5	102,7

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Tableau 9. Population ayant une identité autochtone selon le sexe, ville de La Tuque, 2021

	Femmes	Hommes	Total
Identité autochtone	655	645	1 300
Population totale	5 300	5 610	10 910
Pourcentage	12,4 %	11,5 %	11,9 %

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Population immigrante et population ayant le statut de résident non permanent

La région de la Mauricie en 2021 ne compte que 3,1 % de personnes immigrantes. C'est principalement dans les centres urbains de Trois-Rivières (6 020 personnes, soit 4,5 % de la population) et dans une moindre mesure de Shawinigan (1 015 personnes, soit 2,1 % de la population) que plus de 85 % de la population immigrante réside. **Environ 75 % de la population immigrante de la région habite à Trois-Rivières en 2021.**

Tableau 10. Nombre et pourcentage de la population immigrante selon le sexe, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Femmes		Hommes		Total		Ratio F/H
	N	%	N	%	N	%	
Mékinac	70	1,1	60	0,9	130	1,0	116,7
Shawinigan	510	2,1	505	2,1	1 015	2,1	101,0
Maskinongé	230	1,3	270	1,5	500	1,3	85,2
La Tuque	60	0,8	75	1,0	135	0,9	80,0
Trois-Rivières	2 995	4,4	3 025	4,6	6 020	4,5	99,0
Des Chenaux	155	1,7	140	1,5	295	1,6	110,7
Mauricie	4 020	3,1	4 075	3,1	8 095	3,1	98,7
Le Québec	621 640	14,9	588 960	14,3	1 210 600	14,6	105,5

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Selon des données de Statistique Canada, **3 010 personnes ont un statut de résident non permanent en Mauricie en 2021**. Plus de 75 % de ces personnes habitent à Trois-Rivières.

Tableau 11. Nombre de personnes ayant le statut de résident non permanent dans les ménages privés, selon le sexe, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Femmes	Hommes	Total	
	N	N	N	%
Mékinac	0	0	0	0,0
Shawinigan	110	210	320	10,6
Maskinongé	85	100	185	6,1
La Tuque	35	65	100	3,3
Trois-Rivières	1 010	1 350	2 360	78,4
Des Chenaux	10	35	45	1,5
Mauricie	1 250	1 760	3 010	100
Le Québec	92 275	113 500	205 770	

Territoires de villégiature

Il est important de ne pas confondre les personnes ayant un statut de résident non permanent et les personnes qui font de la villégiature dans un territoire donné. Le premier groupe fait référence au statut légal au Canada alors que le second rend compte des personnes qui ont une résidence secondaire dans un territoire.

En Mauricie en 2021, deux territoires sont considérés comme étant des zones de villégiature, soit la MRC de Mékinac (25,5 % de résidences secondaires) et l'agglomération de La Tuque (20,9 %) (Raymond Chabot Grant Thornton, 2023, p. 8).

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Connaissance des langues officielles

Très peu de personnes résidant en Mauricie en 2021 ne parlent pas français. Il s'agit de 610 personnes qui ne parlent qu'anglais et de 725 qui ne parlent ni français ni anglais. C'est à Trois-Rivières que les personnes ne parlant pas français sont les plus nombreuses.

Tableau 12. Connaissance des langues officielles pour la population totale à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni français ni anglais
Mékinac	15	10 165	2 430	10
Shawinigan	95	36 360	12 095	90
Maskinongé	55	28 450	8 285	55
La Tuque	20	12 175	2 575	170
Trois-Rivières	390	90 700	45 350	375
Des Chenaux	35	14 250	4 740	25
Mauricie	610	192 100	75 475	725
Le Québec	445 575	3 980 275	3 898 980	82 075

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Ménages et familles de recensement

En 2021, **plus de la moitié des familles de recensement en Mauricie sont formées d'un couple sans enfant**. Il s'agit d'une proportion supérieure à celle de l'ensemble du Québec (53,1 % comparativement à 44,6 %). **La proportion de familles monoparentales est sensiblement la même dans la région que dans l'ensemble du Québec, tournant autour de 16 %**. C'est dans les territoires plus urbains de l'agglomération de La Tuque (17,4 %), de Shawinigan (16,9 %) et de Trois-Rivières (16,8 %) que les proportions de familles monoparentales sont les plus élevées dans la région.

Comme dans l'ensemble du Québec, **le pourcentage de familles monoparentales ayant une femme comme cheffe de famille est beaucoup plus élevé que celles ayant un homme à leur tête** (71,4 % en Mauricie et 74,0 % dans l'ensemble du Québec). C'est à Trois-Rivières et à Shawinigan que cette proportion est la plus forte (72,8 % et 72,6 % respectivement). À noter que la proportion d'hommes chefs de famille monoparentale est un peu supérieure en Mauricie que dans l'ensemble du Québec en 2021. Les pourcentages les plus élevés de ce type de famille sont observés, toujours en 2021, dans l'agglomération de La Tuque (34,7 %) et dans les MRC des Chenaux (31,7 %) et de Maskinongé (31,3 %).

Tableau 13. Familles de recensement selon le type de famille, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Couples sans enfant		Couple avec enfant		Familles monoparentales		Total - familles de recensement	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Mékinac	2 305	61,1	965	25,6	500	13,3	3 770	100,0
Shawinigan	7 450	55,7	3 665	27,4	2 260	16,9	13 375	100,0
Maskinongé	5 935	54,2	3 470	31,7	1 550	14,1	10 955	100,0
La Tuque	2 075	49,8	1 365	32,8	725	17,4	4 165	100,0
Trois-Rivières	19 060	51,3	11 830	31,9	6 250	16,8	37 140	100,0
Des Chenaux	3 010	53,0	1 955	34,4	715	12,6	5 680	100,0
Mauricie	39 835	53,1	23 205	30,9	12 000	16,0	75 040	100,0
Le Québec	1 035 725	44,6	903 905	38,9	383 775	16,5	2 323 405	100,0

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Tableau 14. Nombre et pourcentage des familles monoparentales selon le sexe, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Familles monoparentales (Parent féminin)		Familles monoparentales (Parent masculin)		Total	
	N	%	N	%	N	%
Mékinac	350	70,7	145	29,3	495	100,0
Shawinigan	1 645	72,6	620	27,4	2 265	100,0
Maskinongé	1 065	68,7	485	31,3	1 550	100,0
La Tuque	470	65,3	250	34,7	720	100,0
Trois-Rivières	4 550	72,8	1 700	27,2	6 250	100,0
Des Chenaux	485	68,3	225	31,7	710	100,0
Mauricie	8 565	71,4	3 425	28,6	11 990	100,0
Le Québec	284 025	74,0	99 755	26,0	383 780	100,0

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Les **personnes résidant seules dans leur ménage sont proportionnellement plus nombreuses en Mauricie que dans l'ensemble du Québec en 2021** (40,0 % des ménages contre 35,1 %). La proportion est particulièrement élevée à Shawinigan où 44,1 % des ménages sont composés d'une seule personne. Au contraire, c'est dans la MRC des Chenaux que se retrouvent, en proportion, le plus de ménages de 5 personnes ou plus, soit 8,4 %. Ce pourcentage est deux fois plus élevé que celui de la Mauricie (4,2 %), mais aussi plus substantiel que celui du Québec (6,1 %).

Tableau 15. Ménage selon le nombre de personnes, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021 (%)

	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes ou plus	Total
Mékinac	40,7	40,7	9,1	5,9	3,6	100,0
Shawinigan	44,1	36,8	9,2	6,4	3,5	100,0
Maskinongé	41,1	35,9	10,5	8,5	4,0	100,0
La Tuque	32,2	39,9	11,6	11,0	5,3	100,0
Trois-Rivières	34,1	40,6	11,3	9,4	4,6	100,0
Des Chenaux	37,7	35,5	10,4	8,0	8,4	100,0
Mauricie	40,0	37,2	10,4	8,2	4,2	100,0
Le Québec	35,1	34,6	12,8	11,4	6,1	100,0

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Éducation

Vulnérabilité à la maternelle

Selon les données de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) 2022 et présentées par ÉCOBES (2024), la proportion d'enfants à la maternelle 5 ans vulnérables dans au moins un domaine de développement en Mauricie atteint 29,5 %, soit un taux plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (28,7 %). C'est dans l'agglomération de La Tuque que la proportion est la plus élevée dans la région avec 36,3 %.

Tableau 16. Proportion (%) d'enfants à la maternelle 5 ans vulnérables dans au moins un domaine de développement, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2022

Mékinac	25,0
Shawinigan	32,2
Maskinongé	26,9
La Tuque	36,3
Trois-Rivières	29,9
Des Chenaux	24,1
Mauricie	29,5
Le Québec	28,7

Source : ÉCOBES, 2024.

Diplôme obtenu

En 2021, une plus grande proportion de la population de la Mauricie que dans l'ensemble du Québec n'a aucun diplôme (20,3 % contre 18,2 %). Au contraire, un moins grand pourcentage de la population de la Mauricie a au moins un diplôme universitaire de baccalauréat : 15,5 % comparativement à 23,5 % dans l'ensemble du Québec.

Si, de façon générale, la population de la Mauricie est moins scolarisée que celle de l'ensemble du Québec en 2021, des différences s'observent entre les différents territoires. C'est dans l'agglomération de La Tuque, territoire éloigné des centres de formation postsecondaire, que la proportion de personnes de 15 ans et plus sans diplôme est la plus élevée (32,5 %), et dans la ville de Trois-Rivières qu'elle est la plus faible (16,8 %). Des différences sont aussi observées pour ce qui est des diplômes de baccalauréat et supérieurs. Ainsi, une personne sur cinq (19,8 %) dans la ville de Trois-Rivières détient ce type de diplôme, alors que c'est le cas de moins d'une personne sur dix dans la MRC de Mékinac (9,9 %) et dans l'agglomération de La Tuque (7,9 %).

Des différences sont aussi visibles entre les femmes et les hommes. Par exemple, la proportion de femmes de la Mauricie détenant un diplôme d'études secondaires en 2021 est supérieure à celle des hommes (23,7 % contre 21,8 %). La proportion de femmes de la Mauricie détenant au moins un diplôme universitaire de baccalauréat est aussi plus élevée que celle des hommes

(17,2 % comparativement à 13,6 %). Au contraire, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à avoir un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat, soit 44 %, comparativement à 39 % des femmes.

Tableau 17. Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 15 ans et plus, dans les ménages privés, selon le sexe, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021 (%)

	Sans certificat, diplôme ou grade			Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence			Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires					
							Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat			Baccalauréat ou grade supérieur		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Mékinac	23,4	23,4	23,4	25,2	22,8	23,9	39,7	45,9	42,9	11,8	8,0	9,9
Shawinigan	23,0	22,0	22,5	25,2	22,7	23,9	39,1	44,6	41,8	12,7	10,7	11,7
Maskinongé	24,1	27,2	25,7	25,0	21,6	23,3	37,2	42,5	39,9	13,7	8,5	11,1
La Tuque	31,8	33,1	32,5	22,0	20,4	21,2	35,4	41,1	38,4	10,6	5,4	7,9
Trois-Rivières	16,8	16,8	16,8	23,0	21,6	22,3	39,0	43,3	41,1	21,2	18,2	19,8
Des Chenaux	17,4	18,0	17,6	23,0	20,9	22,0	44,3	51,4	48,0	15,5	9,7	12,6
Mauricie	20,1	20,6	20,3	23,7	21,8	22,7	39,0	44,0	41,5	17,2	13,6	15,5
Le Québec	17,1	19,2	18,2	21,8	21,1	21,4	35,8	38,0	36,9	25,3	21,7	23,5

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

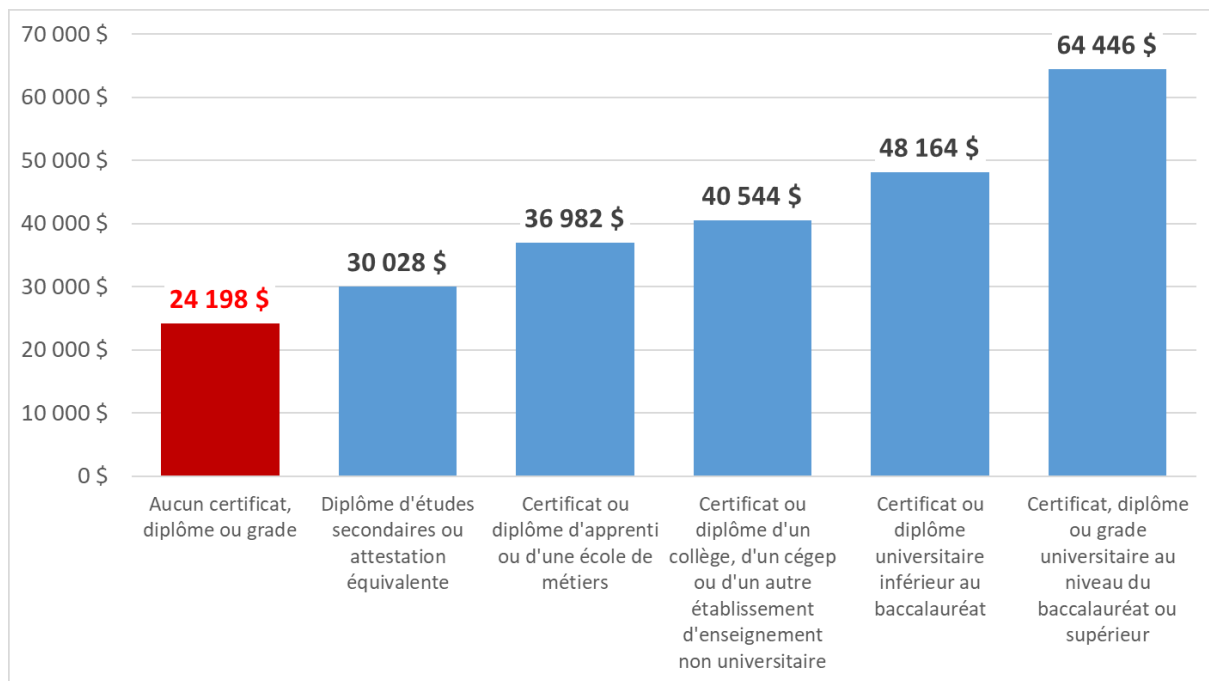
Lien entre niveau de scolarité et revenu d'emploi

L'étude de Laurin (2024) montre l'effet généralement positif sur les revenus d'emploi de persévérer dans ses études et d'obtenir un diplôme de même qu'un impact encore plus important pour ceux qui ont un diplôme d'études postsecondaires. Par exemple, une personne détenant un diplôme d'études secondaires gagnait un revenu d'emploi moyen en 2016, au Québec, de 30 028 \$, ce qui est environ 25 % plus qu'une personne sans diplôme (24 198 \$). Le revenu tend aussi à augmenter avec le niveau de diplôme pour se rendre à plus de 60 000 \$ pour les personnes ayant au moins un diplôme universitaire de baccalauréat.

Il est toutefois important de rappeler que des différences subsistent entre les femmes et les hommes à ce sujet : les femmes, malgré un niveau d'études généralement plus élevé que celui des hommes, continuent à gagner des revenus inférieurs à ceux-ci (ISQ, 2022; Cloutier-Villeneuve, 2018; Rose, 2016). Les femmes détenant des diplômes universitaires vivent un moins

grand écart entre leur salaire et ceux des hommes détenant le même type de diplôme, mais, au contraire, les emplois occupés par des femmes détenant un niveau de diplôme plus faible voient un plus grand écart entre leur salaire et ceux de leurs homologues masculins (Rose, 2016). Par ailleurs, puisque les femmes occupent plus souvent des emplois à temps partiel, qu'elles sont surreprésentées dans des secteurs d'emplois moins bien rémunérés, en plus de s'absenter plus souvent du travail, parfois pour de longues périodes, pour des raisons associées au congé de maternité ou parental, aux soins des enfants, aux responsabilités familiales ou à la maladie d'un conjoint ou d'un proche, elles ont des revenus plus faibles que ceux des hommes (Lavoie et Auger, 2023; Mayser, 2017).

Graphique 1. Revenu d'emploi moyen selon le diplôme au Québec (2016)



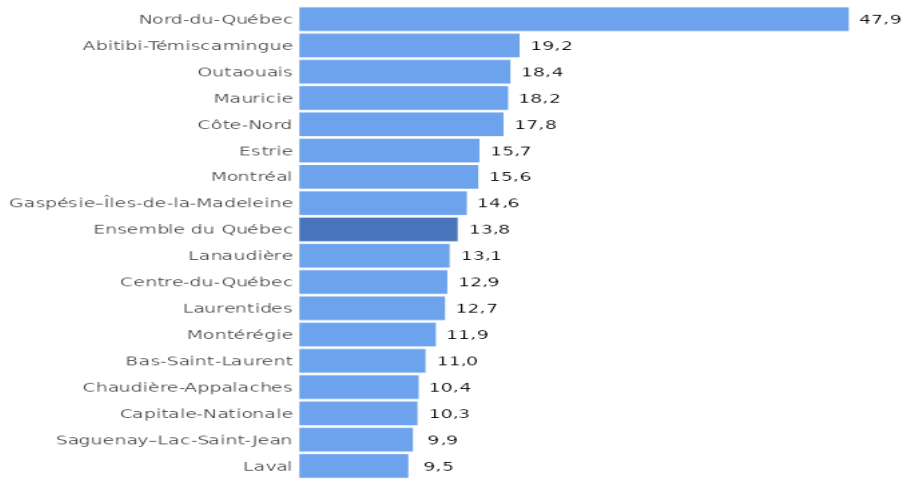
Graphique tiré de Laurin, 2024, p. 19. Source : Statistique Canada. Tableau 37-10-0152-01 Revenu d'emploi moyen, selon le groupe d'âge et le plus haut certificat, diplôme ou grade.

Taux de sorties du secondaire sans diplôme

Avec un taux de sorties du secondaire sans diplôme ni qualification de 18,2 % en 2021, la Mauricie se situe au 14^e rang sur les 17 régions du Québec (13,8 % pour l'ensemble du Québec) (Regard 360), soit une des pires régions au Québec.

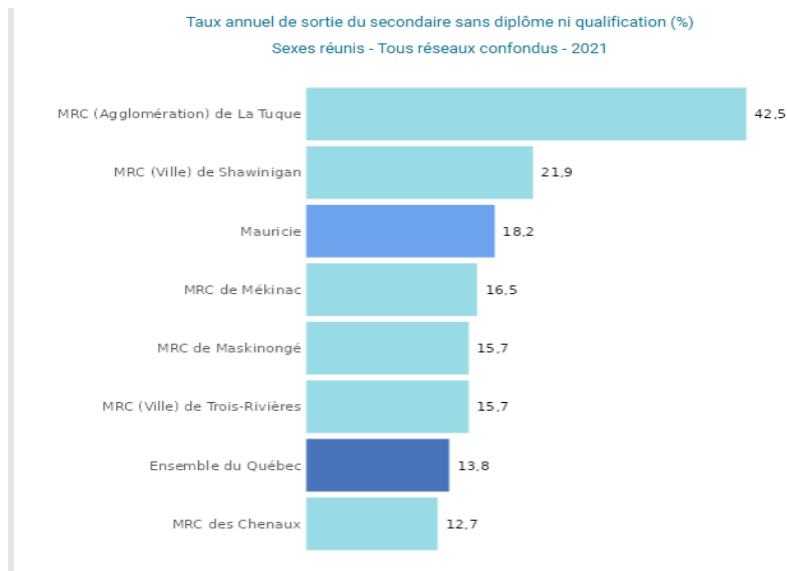
Une grande variation s'observe entre les taux de sorties du secondaire sans diplôme ni qualification selon les territoires de la région en 2021 : la MRC des Chenaux a le taux le plus faible en Mauricie (12,7 %), alors que l'agglomération de La Tuque a le taux le plus élevé (42,5 %). Bien que les données puissent varier d'une année à l'autre considérant les faibles effectifs dans certaines MRC, il demeure que la région de la Mauricie se situe bon an mal an dans le bas du classement pour ce qui est du taux de sorties du secondaire sans diplôme ni qualification.

Graphique 2. Indicateur : Taux annuel de sorties du secondaire sans diplôme ni qualification (%) - 2021



Graphique tiré de Regard 360. Source : Ministère de l'Éducation, Compilation spécifique des données pour ÉCOBES, mise à jour décembre 2023.

Graphique 3. Taux de sorties du secondaire sans diplôme ni qualification (%), sexes réunis, tous réseaux confondus, 2021



Graphique tiré de Regard 360. Source : Ministère de l'Éducation, Compilation spécifique des données pour ÉCOBES, mise à jour décembre 2023.

Niveau de littératie

Un peu plus de la moitié de la population de la Mauricie âgée de 15 à 64 ans en 2021 (54,9 %) n'atteint pas le niveau 3. Il s'agit d'une proportion supérieure à celle de l'ensemble du Québec (51,6 %).

Si plus de la moitié de la population de la Mauricie n'atteint pas le niveau 3 de littératie, des différences entre territoires sont observées. Par exemple, Trois-Rivières s'en tire un peu mieux (52,1 %) alors que l'agglomération de La Tuque, à l'opposé, s'en tire beaucoup plus mal (61,4 %).

Le niveau 3 est considéré comme un seuil minimal ou acceptable (sur une échelle variant de 0 à 5) pour fonctionner adéquatement dans une société du savoir comme celle du Québec. Les personnes n'atteignant pas le niveau 3 ne sont pas en mesure de :

- Comprendre des textes longs et denses de différents types;
- Comprendre des structures de texte et procédés rhétoriques;
- Cerner, évaluer et interpréter une ou plusieurs informations;
- Effectuer des opérations comportant des étapes multiples (Lemire et Payette, 2016).

Le niveau de littératie est associé étroitement au niveau de scolarité atteint par les adultes.

On estime qu'au Québec en 2021, 85,6 % des personnes âgées de 16 à 65 ans (inclusivement) sans diplôme n'atteignent pas le niveau 3. Cette proportion se situe à 65,1 % pour les gens des mêmes âges détenant un diplôme d'études secondaires ou de métiers et à 40,6 % pour les personnes ayant un diplôme d'études collégiales. Enfin, la proportion est de 26,7 % pour les personnes détenant un diplôme universitaire (Langlois, 2023, p. 2).

Tableau 18. Proportion de la population de 15 ans et plus qui a un indice de littératie sous le niveau 3, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	%
Mékinac	58,0
Shawinigan	57,2
Maskinongé	58,5
La Tuque	61,4
Trois-Rivières	52,1
Des Chenaux	N/D
Mauricie	54,9
Le Québec	51,6

Source : Langlois, 2023.

Économie et marché du travail

Structure économique

Selon le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE, 2024a), **la structure industrielle de la Mauricie, comme celle de l'ensemble du Québec, est principalement basée sur le secteur tertiaire (77,1 % de l'emploi total contre 79,9 % pour le Québec).** Toutefois, contrairement à l'ensemble du Québec, les emplois de ce secteur se concentrent davantage dans les services aux ménages (29,5 %, soit près du tiers des emplois en Mauricie) et moins dans les services moteurs (18,9 % contre 26,2 %). Par ailleurs, comme pour le Québec, près de 3 emplois sur 10 sont occupés par des personnes travaillant dans les services publics.

Tableau 19. Répartition des secteurs d'activité, en 2023, Mauricie et ensemble du Québec (%)

		Mauricie	Québec
Secteur primaire		2,8	2,0
Secteur secondaire	Fabrication	14,6	11,2
	Construction	5,5	6,7
Secteur tertiaire	Services aux ménages ³	29,5	25,7
	Services publics ⁴	28,8	28,0
	Services moteurs ⁵	18,9	26,2

Source : MEIE, 2024a.

Les données du recensement de 2021 concernant les professions occupées par la population active de 15 ans et plus complètent ces informations en mettant en évidence la **ségrégation professionnelle entre les femmes et les hommes en Mauricie (comme ailleurs)**. Ainsi, les femmes de la population active mauricienne en 2021 sont davantage représentées que les hommes dans les professions des affaires, finances et administration, du secteur de la santé, dans celui de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux, ainsi que dans la vente et les services. Les hommes, quant à eux, se concentrent davantage dans les emplois de cadres supérieurs, des sciences naturelles et appliquées, des métiers, transport et machinerie, des ressources naturelles, agriculture et production connexe, de même que dans la fabrication et les services d'utilité publique.

³ Réfère au commerce de détail, au transport, à l'hébergement, la restauration, etc. (MEIE, 2024a).

⁴ Réfère aux services d'utilité publique, comme l'enseignement, la santé et les services sociaux et l'administration publique (MEIE, 2024a).

⁵ Réfère au commerce de gros, à l'information et à la culture, aux finances et assurances, à l'immobilier, aux services professionnels, scientifiques et techniques, aux loisirs, aux arts, etc. (MEIE, 2024a).

Tableau 20. Population active âgée de 15 ans et plus selon la profession, Mauricie, 2021

	Femmes		Hommes		Total
	N	%	N	%	N
Toutes les professions	59 820		64 840		124 685
Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures	580	33,6	1 130	66,4	1 725
Affaires, finance et administration	12 730	69,4	5 630	30,6	18 350
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	1 530	22,5	5 275	77,5	6 815
Secteur de la santé	10 085	82,2	2 190	17,8	12 270
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	10 920	71,7	4 315	28,3	15 240
Arts, culture, sports et loisirs	1 345	49,4	1 365	50,6	2 720
Vente et services	18 655	56,4	14 440	43,6	33 085
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	1 595	6,8	21 850	93,2	23 460
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	505	17,8	2 315	81,7	2 835
Fabrication et services d'utilité publique	1 795	22,0	6 350	78,0	8 170

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Marché du travail

Le taux d'activité de la population de 15 ans et plus en Mauricie en 2021 est inférieur de plus de 7 points de pourcentage à celui de la population québécoise, soit 56,6 % comparativement à 64 %. Les taux d'activité les plus faibles de la région s'observent dans la MRC de Mékinac (51,0 %), l'agglomération de La Tuque (51,0 %) et la MRC de Maskinongé (52 %). À l'opposé, c'est à Trois-Rivières et dans la MRC des Chenaux que s'observent les taux d'activité les plus élevés (respectivement 59,0 % et 59,6 %). Des écarts importants entre les femmes et les hommes sont aussi à noter, dans la région comme pour l'ensemble du Québec. En 2021, les femmes ont, selon les territoires de la Mauricie, un taux d'activité inférieur à celui des hommes. L'écart entre les sexes varie entre 3 et 6 points de pourcentage.

Les taux d'emploi de la population active de 15 ans et plus observés dans la région suivent les mêmes tendances que les taux d'activité : ils sont plus faibles que celui du Québec et ceux des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Par exemple, le taux d'emploi de la population active féminine en Mauricie en 2021 est de 50,6 % comparativement à 56,0 % dans l'ensemble du Québec. Celui des hommes en Mauricie est de 54,9 % comparativement à 62,0 % pour l'ensemble du Québec. C'est dans la MRC de Mékinac que les taux d'emploi sont les plus faibles et dans celle des Chenaux qu'ils sont les plus élevés, tant pour les hommes que pour les femmes.

Tableau 21. Taux d'activité de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Femmes	Hommes	Total
Mékinac	48,0	53,0	51,0
Shawinigan	49,0	55,0	52,0
Maskinongé	54,0	60,0	57,0
La Tuque	50,0	53,0	51,0
Trois-Rivières	56,0	62,0	59,0
Des Chenaux	56,3	62,7	59,6
Mauricie	53,9	59,3	56,6
Le Québec	61,0	67,0	64,0

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Tableau 22. Taux d'emploi de la population active de 15 ans et plus, selon le sexe, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Femmes	Hommes	Total
Mékinac	45,0	48,0	46,0
Shawinigan	46,0	51,0	48,0
Maskinongé	51,0	56,0	53,0
La Tuque	47,0	49,0	48,0
Trois-Rivières	53,0	57,0	55,0
Des Chenaux	53,1	59,4	56,4
Mauricie	50,6	54,9	52,8
Le Québec	56,0	62,0	59,0

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Enfin, le taux de chômage de la région est en 2021, selon les données du recensement, de 6,8 % comparativement à 8 % pour le Québec. Selon ces données, c'est dans la MRC des Chenaux que le taux de chômage est le plus faible en 2021, soit 5,6 %.

Des données plus récentes sont disponibles pour l'ensemble du Québec et pour les régions administratives du Québec. Ainsi, selon l'ISQ (2024), le taux de chômage en juin 2024 est de 4,8 % en Mauricie et de 5,3 % pour le Québec.

Tableau 23. Taux de chômage de la population active de 15 ans et plus, selon le sexe, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Femmes	Hommes	Total
Mékinac	7,0	9,0	8,0
Shawinigan	7,0	8,0	8,0
Maskinongé	6,0	7,0	7,0
La Tuque	6,0	7,0	7,0
Trois-Rivières	6,0	8,0	7,0
Des Chenaux	5,9	5,2	5,6
Mauricie	6,1	7,4	6,8
Le Québec	7,0	8,0	8,0

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Indice de développement économique

L'indice de développement économique, qui permet de cerner la réalité économique des régions, tient compte de quatre composantes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. L'ensemble du Québec est égal à 100.

En 2021, l'indice de la Mauricie s'établit à 92,9 points, soit une diminution par rapport à 2020 où il était de 95,0 points. Selon le MEIE (2024b), la « baisse observée en 2021 par rapport à l'année 2020 s'explique principalement par des reculs au chapitre de la scolarité et du marché du travail ».

Revenu et inégalités

Revenu total

En 2020, le revenu moyen après impôt des Québécois (51 160 \$) surpasse de 6 760 \$ le revenu moyen des personnes de 15 ans et plus vivant en Mauricie (44 400 \$), soit une différence de 13,2 %. Des écarts importants de revenu subsistent toujours entre les femmes et les hommes, aussi bien en Mauricie que dans la province. En effet, le revenu moyen des femmes

en Mauricie (39 080 \$) ne représente que 78 % de celui des hommes (49 760 \$). En 2020, un écart important de 10 680 \$ sépare donc le revenu moyen des hommes de celui des femmes. Les écarts les plus prononcés entre les revenus moyens des femmes et des hommes se retrouvent dans la MRC des Chenaux (11 870 \$) et à Trois-Rivières (11 240 \$). Les plus faibles différences sont quant à elles relevées dans les territoires de Mékinac (8 800 \$) et de Shawinigan (9 440 \$).

Une situation similaire est observée pour le revenu médian des personnes. En Mauricie, en 2020, les revenus médians les plus élevés sont observés dans Trois-Rivières (38 400 \$) et dans la MRC des Chenaux (38 400 \$) et les plus faibles dans la MRC de Mékinac (33 200 \$) et à Shawinigan (35 200 \$). **En Mauricie, si le revenu médian est de 37 200 \$, il y a des écarts entre le revenu des femmes et celui des hommes. En 2020, le revenu médian des Mauriciennes (32 800 \$) ne représente qu'un peu plus des trois quarts (78,1 %) de celui des Mauriciens (42 000 \$).** Au Québec, ce rapport du revenu médian des femmes par rapport à celui des hommes s'établit à 83 % (37 200 \$ pour les Québécoises et 44 800 \$ pour les Québécois). Toujours en 2020, les revenus médians des femmes de la MRC de Mékinac (28 600 \$) et de Shawinigan (30 800 \$) sont les plus faibles de la région. Il en va de même pour les revenus médians des hommes de ces deux mêmes territoires (respectivement 38 000 \$ et 40 400 \$).

Tableau 24. Revenu personnel moyen après impôt, selon le sexe, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2020

	Population totale	Hommes	Femmes
Mékinac	40 440 \$	44 760 \$	35 960 \$
Shawinigan	41 280 \$	46 080 \$	36 640 \$
Maskinongé	42 560 \$	47 920 \$	36 920 \$
La Tuque	42 520 \$	47 680 \$	37 040 \$
Trois-Rivières	46 440 \$	52 200 \$	40 960 \$
Des Chenaux	45 450 \$	51 420 \$	39 550 \$
Mauricie	44 400 \$	49 760 \$	39 080 \$
Le Québec	51 160 \$	57 550 \$	44 960 \$

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Tableau 25. Revenu personnel médian après impôt, selon le sexe, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2020

	Population totale	Hommes	Femmes
Mékinac	33 200 \$	38 000 \$	28 600 \$
Shawinigan	35 200 \$	40 400 \$	30 800 \$
Maskinongé	36 000 \$	40 800 \$	31 600 \$
La Tuque	37 600 \$	42 800 \$	31 800 \$
Trois-Rivières	38 400 \$	43 200 \$	34 000 \$
Des Chenaux	38 400 \$	43 200 \$	34 000 \$
Mauricie	37 200 \$	42 000 \$	32 800 \$
Le Québec	40 800 \$	44 800 \$	37 200 \$

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Salaire horaire moyen et médian

En 2023, les salaires horaires sont plus faibles en Mauricie que dans l'ensemble du Québec. En effet, la rémunération horaire moyenne des personnes employées en Mauricie est de 29,13 \$ et de 32,39 \$ dans la province. Un écart de 3 \$ est aussi observé pour la rémunération horaire médiane (25,00 \$ en Mauricie et 28,00 \$ au Québec).

Un léger écart à l'avantage des hommes est observé en Mauricie quant au salaire horaire moyen (28,84 \$ pour les femmes et 29,40 \$ pour les hommes). L'écart est plus important au Québec (30,86 \$ comparativement à 33,84 \$). Contrairement à ce qui est observé au Québec, le salaire horaire médian des hommes et des femmes est le même en Mauricie en 2023. Si le salaire horaire médian est le même pour les hommes et pour les femmes, mais qu'il y a un écart de revenu total médian, on peut supposer que c'est parce que les femmes travaillent moins d'heures par semaine sans oublier que le revenu personnel médian présenté plus haut inclut toutes les sources de revenus (pas seulement le revenu d'emploi).

Tableau 26. Salaire horaire moyen et médian, selon le sexe, Mauricie et le Québec, 2023 (\$)

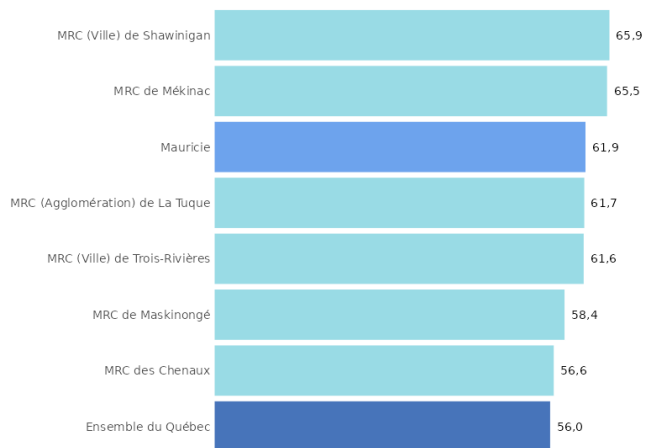
	Salaire horaire moyen			Salaire horaire médian		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Mauricie	28,84	29,40	29,13	25,00	25,00	25,00
Le Québec	30,86	33,84	32,39	26,44	30,0	28,00

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec. Compilation par l'Institut de la statistique du Québec. Mise à jour : 16 janvier 2024.

Ménages comptant un seul soutien financier et âge du principal soutien

En 2021, la Mauricie est la région administrative où la proportion de ménages comptant un seul soutien financier est la plus élevée (61,9 % et 56,0 % pour l'ensemble du Québec). Parmi les territoires de la région, c'est dans la ville de Shawinigan que la proportion est la plus élevée (65,9 %), suivie par la MRC de Mékinac (65,5 %). À l'opposé, c'est dans les MRC des Chenaux (56,6 %) et de Maskinongé (58,4 %) que les proportions de ménages ayant un seul soutien financier sont les plus faibles en Mauricie, bien qu'elles soient un peu plus élevées que la moyenne québécoise.

Graphique 4. Proportion de ménages comptant un seul soutien financier, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021



Graphique tiré de Regard 360. Source : Statistique Canada, Recensement 2021, dernière mise à jour septembre 2023.

De plus, 34,8 % des ménages en Mauricie en 2021 ont un principal soutien âgé de 65 ans et plus, ce qui est un pourcentage plus élevé que celui de l'ensemble de la province (28,5 %).

Rapport de dépendance économique

Les données de l'Institut de la statistique du Québec montrent qu'en 2021 **la population de la Mauricie est beaucoup plus dépendante des transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise**. De fait, pour chaque tranche de 100 \$ du revenu d'emploi total gagné, les personnes résidant en Mauricie reçoivent environ 38 \$ en transferts gouvernementaux, comparativement à près de 26 \$ pour l'ensemble du Québec. Le fait que la population de la Mauricie soit plus âgée que celle de la province explique une partie de cet écart : le montant reçu en Sécurité de la

vieillesse (11,60 \$) et en Régime des rentes du Québec et du Régime de pension du Canada⁶ (9,90 \$) est beaucoup plus élevé en Mauricie qu'au Québec (respectivement 6,70 \$ et 6,30 \$).

Les territoires de la Mauricie où la population est la plus âgée (MRC de Mékinac et Shawinigan) sont aussi ceux où le rapport de dépendance économique est le plus élevé dans la région.

Par ailleurs, des écarts importants entre les femmes et les hommes sont observés, peu importe le territoire étudié. Les femmes, sans surprise, ont un rapport de dépendance économique plus élevé que celui des hommes. Les rapports des femmes sont particulièrement élevés dans la MRC de Mékinac (64,10 \$) et à Shawinigan (61,80 \$). Il en va de même pour l'agglomération de La Tuque (57,30 \$) et pour la MRC de Maskinongé (53,90 \$), où le rapport de dépendance économique dépasse les 50 \$ sur 100 \$ de revenus totaux d'emploi gagnés.

Tableau 27. Rapport de dépendance économique selon le sexe, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021 (\$)

	Femmes	Hommes	Population totale
Mékinac	64,10	43,20	51,80
Shawinigan	61,80	38,20	48,30
Maskinongé	53,90	31,80	40,60
La Tuque	57,30	29,70	41,00
Trois-Rivières	45,70	25,50	34,10
Des Chenaux	45,80	26,70	34,20
Mauricie	50,70	29,40	38,30
Le Québec	35,90	18,70	25,80

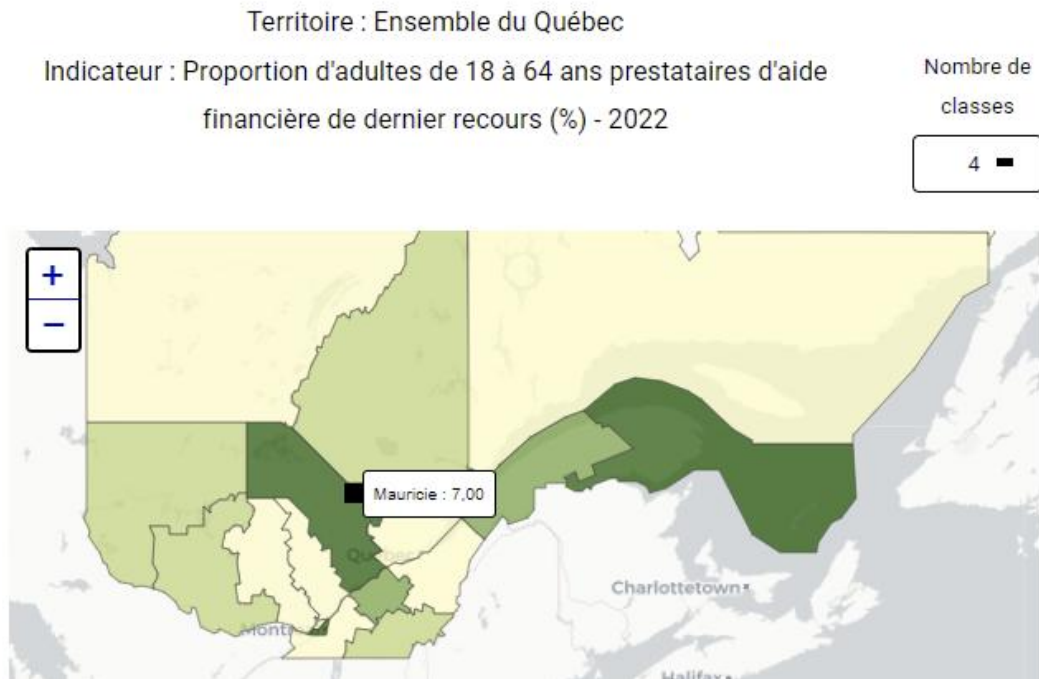
Source : Statistique Canada, Profils de dépendance économique. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec. Mise à jour : 15 janvier 2024.

Taux de prestataires de l'aide financière de dernier recours

Tous programmes confondus (programmes d'aide sociale et de solidarité sociale), la Mauricie est, en 2022, la région du Québec ayant la plus forte proportion d'adultes de 18 à 64 ans prestataires de l'aide financière de dernier recours, soit 7,0 %, devant la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (6,5 %) et Montréal (6,3 %).

⁶ Voir les tableaux détaillés à l'annexe 1.

Graphique 5. Proportion d'adultes de 18 à 64 ans prestataires d'aide financière de dernier recours (%), Mauricie, 2022



Graphique tiré de Regard 360. Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Institut de la statistique du Québec, rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, calculs faits par ÉCOBES. Dernière mise à jour octobre 2023.

Situation de faible revenu

Deux mesures sont souvent utilisées pour déterminer la situation de faible revenu de la population canadienne ou québécoise : la Mesure du panier de consommation (MPC) et la Mesure du faible revenu après impôt (MFR-ApI).

Selon la MPC

En 2020, selon la Mesure du panier de consommation (MPC), une personne sur quinze (6,7 %) en Mauricie devait vivre avec un revenu trop faible pour lui permettre de combler ses besoins de base. Cette proportion de personnes à faible revenu s'apparente à celle du Québec (6,4 %). Dans l'ensemble de la région de la Mauricie, cette situation de faible revenu affecte près de 17 500 personnes en 2020 dont plus de la moitié (54 %, soit 9 505 personnes) vivent à Trois-Rivières.

Toujours en 2020, les territoires affectés par les taux de faible revenu basé sur la MPC les plus élevés sont ceux qui sont les plus urbanisés, soit Shawinigan (7,7 %) et Trois-Rivières (7,1 %). À l'opposé, en 2020, les MRC des Chenaux (4,2 %), de Mékinac (5,7 %) et de Maskinongé (5,7 %) sont celles qui obtiennent les taux de faible revenu les plus faibles selon la MPC.

Tableau 28. Nombre et pourcentage de personnes en situation de faible revenu selon la mesure du MPC, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2020

	N	%
Mékinac	710	5,7%
Shawinigan	3 645	7,7%
Maskinongé	2 090	5,7%
La Tuque	750	6,4%
Trois-Rivières	9 505	7,1%
Des Chenaux	795	4,2%
Mauricie	17 495	6,7%
Le Québec	526 595	6,4%

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Selon la Mesure du faible revenu après impôt (MFR-Apl)

La fréquence du faible revenu selon la Mesure du faible revenu après impôt (MFR-Apl) donne des pourcentages plus élevés que ceux basés sur la Mesure du panier de consommation.

Selon cette mesure, 16 % de la population de la Mauricie en 2020 est en situation de faible revenu, comparativement à 12 % pour l'ensemble du Québec. La MFR-Apl indique que ce sont dans la MRC de Mékinac (19 %), à Shawinigan (19 %) et dans l'agglomération de La Tuque (17 %) que la fréquence du faible revenu est la plus élevée dans la région.

Si la fréquence du faible revenu en 2020 selon la MFR-Apl est similaire pour les hommes et les femmes de moins de 65 ans, elle est beaucoup plus élevée pour les femmes de 65 ans et plus que pour les hommes du même âge. L'écart est parfois très élevé, comme à Shawinigan (32 % des femmes et 23 % des hommes) et dans l'agglomération de La Tuque (28 % des femmes et 18 % des hommes).

Tableau 29. Fréquence du faible revenu fondée sur la Mesure du faible revenu après impôt (MFR-Apl), territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2020 (%)

	0-17 ans			18-64 ans			65 ans et plus			Total		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Mékinac	11,0	10,0	11,0	13,0	12,0	13,0	36,0	28,0	32,0	20,0	17,0	19,0
Shawinigan	15,0	15,0	15,0	15,0	16,0	15,0	32,0	23,0	28,0	20,0	17,0	19,0
Maskinongé	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	30,0	25,0	27,0	16,0	15,0	16,0
La Tuque	20,0	19,0	19,0	14,0	15,0	15,0	28,0	18,0	23,0	18,0	17,0	17,0
Trois-Rivières	12,0	12,0	12,0	13,0	13,0	13,0	26,0	18,0	22,0	16,0	14,0	15,0
Des Chenaux	7,0	8,0	7,0	9,0	9,0	9,0	24,0	21,0	23,0	12,0	11,0	12,0
Mauricie	12,0	12,0	12,0	13,0	13,0	13,0	28,0	21,0	25,0	17,0	15,0	16,0
Le Québec	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	23,0	17,0	20,0	13,0	11,0	12,0

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Vitalité des territoires

L'indice de vitalité économique se présente en quintile. Les localités ou MRC se situant au premier quintile sont celles ayant la plus forte vitalité économique et, à l'inverse, les localités ou MRC du cinquième quintile sont celles ayant la plus faible vitalité économique. Celles-ci sont alors considérées comme étant très dévitalisées.

Selon des données du gouvernement du Québec, en 2020, en Mauricie, deux territoires se situent au 3^e quintile en comparaison des autres MRC de la province (Trois-Rivières et des Chenaux), alors que les quatre autres territoires de la région se situent plutôt au 5^e et dernier quintile (Gouvernement du Québec, 2024).

Tableau 30. Indice de vitalité économique, territoires de MRC en Mauricie, 2020

	Indice de vitalité économique	Quintile
Mékinac	-9,93722	Q5
Shawinigan	-9,48540	Q5
Maskinongé	-6,07352	Q5
La Tuque	-8,12731	Q5
Trois-Rivières	-0,24927	Q3
Des Chenaux	0,28211	Q3

Source : Gouvernement du Québec, 2024

En ce qui a trait aux classements des localités de la Mauricie⁷ (en comparaison avec les localités de tout le Québec), seules trois d'entre elles se trouvent au premier quintile, soit Champlain, Saint-Maurice (toutes deux étant dans la MRC des Chenaux) et Saint-Boniface (MRC de Maskinongé).

Au contraire, de nombreuses localités sont considérées comme dévitalisées (4^e quintile) ou très dévitalisées (5^e quintile) :

- 80 % des municipalités de la MRC de Mékinac (8/10);
- Près de 60 % des municipalités de la MRC de Maskinongé (10/17);
- 60 % des municipalités de la MRC des Chenaux (6/10);
- Tous les territoires de l'agglomération de La Tuque (5/5).

En comparaison avec toutes les municipalités du Québec, la ville de Shawinigan est considérée comme dévitalisée (4^e quintile) et la ville de Trois-Rivières, comme étant une localité vitalisée (2^e quintile). Toutefois, Trois-Rivières est à l'avant-dernier rang de la liste des 10 municipalités de 100 000 habitants et plus en 2020 en matière de vitalité économique. Une analyse de l'ISQ indique que malgré son bilan démographique plutôt favorable, c'est son niveau d'emploi plus faible que dans les autres grandes villes du Québec qui joue en sa défaveur (ISQ, 2023, p. 7).

L'ISQ mentionne aussi que plusieurs localités de la Mauricie ont vu leur vitalité économique décroître entre 2010 et 2020 : 13 localités se trouvent en 2020 au 5^e quintile alors que c'était le cas de 6 en 2010. Selon l'ISQ, le déclin du secteur forestier dans le nord de la région pourrait expliquer cette situation (ISQ, 2023, p. 12).

Logement

Mode d'occupation des logements et période de construction

La proportion de propriétaires en Mauricie en 2021 est similaire à celle de l'ensemble du Québec (61,1 % contre 60,0 %). Trois MRC obtiennent les plus fortes proportions de ménages propriétaires, soit 82,3 % dans la MRC des Chenaux, 77,1 % dans la MRC de Mékinac et 74,0 % dans la MRC de Maskinongé. Au contraire, **c'est dans les centres urbains de Trois-Rivières (45,5 %) et de Shawinigan (43,6 %) que se trouvent les proportions les plus élevées de ménages locataires.**

⁷ Pour la liste complète, voir ISQ, 2023, p. 21-22.

Comparativement à la province (53,2 %), **la Mauricie compte, toutes proportions gardées, davantage de logements plus anciens construits avant 1981 (59,5 %) et moins de ceux construits plus récemment, c'est-à-dire après 2001 (respectivement 23,0 % et 17,7 %).**

En Mauricie, plus de la moitié (59,5 %) des logements ont été construits avant 1981, soit il y a au moins 40 ans. Ce pourcentage s'avère le plus élevé dans Shawinigan (72,2 %) et dans la MRC de Mékinac (66,4 %).

Les logements les plus récents, c'est-à-dire ceux construits entre 2001 et 2021, sont plus nombreux, en proportion, à Trois-Rivières (21,0 %) et dans la MRC des Chenaux (20,3 %). Dans ces deux territoires, c'est un logement sur cinq qui a été construit entre 2001 et 2021.

Tableau 31. Ménages selon le mode d'occupation, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	2021					
	Propriétaires		Locataires		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Mékinac	5 010	77,1	1 490	22,9	6 500	100,0
Shawinigan	14 140	56,4	10 920	43,6	25 060	100,0
Maskinongé	12 755	74,0	4 485	26,0	17 240	100,0
La Tuque	4 205	68,5	1 935	31,5	6 140	100,0
Trois-Rivières	36 415	54,5	30 405	45,5	66 820	100,0
Des Chenaux	7 075	82,3	1 525	17,7	8 600	100,0
Mauricie	79 600	61,1	50 760	38,9	130 360	100,0
Le Québec	2 245 605	60,0	1 497 015	40,0	3 742 620	100,0

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Tableau 32. Proportion de logements selon la période de construction, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021 (%)

	Avant 1961	1961-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010	2011-2021	Total
Mékinac	41,1	25,3	11,2	7,4	6,8	8,2	100,0
Shawinigan	41,8	30,4	10,9	7,1	4,0	5,8	100,0
Maskinongé	29,8	29,3	13,6	8,6	9,7	9,0	100,0
La Tuque	36,1	30,0	12,8	10,6	5,1	5,4	100,0
Trois-Rivières	22,3	31,2	14,5	11,0	10,7	10,3	100,0
Des Chenaux	31,5	28,0	11,3	8,9	10,2	10,1	100,0
Mauricie	29,3	30,2	13,2	9,6	8,8	8,9	100,0
Le Québec	23,5	29,7	13,6	10,3	11,5	11,5	100,0

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Logements inadéquats et taux d'effort pour se loger

En 2021, en Mauricie, 6 % ou environ 7 800 logements nécessitent des réparations majeures. Cette proportion de logements vétustes demeure à peu près similaire à celle du Québec (6,3 %). C'est dans l'agglomération de La Tuque (8,7 %) et dans la MRC de Mékinac (7,1%) que les pourcentages de logements non convenables, c'est-à-dire nécessitant des réparations majeures, sont les plus élevés de la région en 2021.

Tableau 33. Logements nécessitant des réparations majeures, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	N	%
Mékinac	460	7,1
Shawinigan	1 470	5,9
Maskinongé	1 015	5,9
La Tuque	575	8,7
Trois-Rivières	3 690	5,5
Des Chenaux	595	6,9
Mauricie	7 805	6,0
Le Québec	236 110	6,3

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

En 2021, en Mauricie, un ménage sur huit habite un logement pour lequel il dépense au moins 30 % de ses revenus et les locataires sont beaucoup plus nombreux, en proportion, à être dans cette situation. En Mauricie, la proportion de logements non abordables est plus faible (12,2 %) que celle de la province (16,0 %). Ces pourcentages s'avèrent cependant les plus élevés dans les territoires urbains de Shawinigan (14,0 %) et de Trois-Rivières (13,1 %). À l'inverse, ils sont les plus faibles dans les MRC des Chenaux (8,1 %) et de Maskinongé (9,5 %).

En Mauricie, en 2021, les ménages locataires (19,9 %) sont presque trois fois plus nombreux, en proportion, que les ménages propriétaires (7,3 %) à consacrer plus de 30 % de leurs revenus avant impôt pour se loger.

Les ménages locataires de Trois-Rivières (20,8 %) et de Shawinigan (20,2 %) sont les plus nombreux, en proportion, à vivre dans un logement pour lequel ils dépensent plus de 30 % de leurs revenus avant impôt. Les ménages propriétaires de Shawinigan (9,1 %) et de l'agglomération de La Tuque (8,0 %) se démarquent avec les taux d'effort les plus élevés de la Mauricie en 2021.

Tableau 34. Ménages au taux d'effort de 30 % et plus selon le mode d'occupation, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021 (%)

	Propriétaires	Locataires	Total
Mékinac	7,2	18,9	9,9
Shawinigan	9,1	20,2	14,0
Maskinongé	6,8	16,9	9,5
La Tuque	8,0	15,3	10,0
Trois-Rivières	6,7	20,8	13,1
Des Chenaux	6,7	14,3	8,1
Mauricie	7,3	19,9	12,2
Le Québec	10,0	25,0	16,0

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Frais de logement mensuels et besoins impérieux de logement

En 2021, les frais de logement mensuels médians et moyens des ménages locataires et propriétaires sont bien moins élevés en Mauricie qu'ils ne le sont pour ceux du Québec. Pour les ménages locataires en Mauricie, les frais mensuels médians se situent à 592 \$, soit bien en deçà de ceux de la province (810 \$). Il en va de même pour les frais mensuels moyens qui s'établissent à 643 \$ en Mauricie comparativement à 886 \$ à l'échelle de la province.

Les frais mensuels médians des ménages locataires des MRC de la Mauricie les plus faibles, et de loin, sont relevés dans celle de Mékinac (484 \$), ce qui signifie que la moitié des ménages locataires de cette MRC ont des frais de logements inférieurs à ce montant et l'autre moitié au-dessus. Vient ensuite l'agglomération de La Tuque avec des frais mensuels médians pour les locataires de 516 \$.

Les frais mensuels médians et moyens les plus élevés des ménages locataires sont enregistrés à Trois-Rivières (respectivement 632 \$ et 676 \$) et dans la MRC des Chenaux (respectivement 600 \$ et 634 \$).

En 2021, les frais mensuels médians des propriétaires mauriciens (775 \$) sont beaucoup plus faibles que ceux du Québec (1 070 \$). Il s'agit d'une différence de près de 300 \$ par mois comparativement aux propriétaires québécois.

Toujours en 2021, les coûts médians les plus faibles pour les propriétaires sont enregistrés, comme c'était le cas pour les ménages locataires, dans la MRC de Mékinac (528 \$). Ces frais médians correspondent à presque la moitié de ceux des ménages québécois (1 070 \$).

En 2021, les pourcentages de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement sont deux fois moindres en Mauricie (3,0 %) qu'ils ne le sont au Québec (6,0 %). Les pourcentages les plus élevés sont relevés dans la MRC de Mékinac (3,7 %) et à Trois-Rivières (3,6 %). À l'opposé, les plus faibles sont notés dans les MRC des Chenaux (1,7 %) et de Maskinongé (1,7 %).

Il importe de souligner qu'en Mauricie, plus des trois quarts (78,7 %) des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement sont concentrés dans les deux territoires les plus urbains de Trois-Rivières (60,8 %; 2 355 ménages) et de Shawinigan (17,9 %; 695 ménages). En tout, la Mauricie recense 3 875 ménages présentant ces caractéristiques.

Tableau 35. Frais de logement mensuels médians et moyens pour les logements occupés par un ménage locataire, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Médian	Moyen
Mékinac	484 \$	581 \$
Shawinigan	532 \$	583 \$
Maskinongé	580 \$	626 \$
La Tuque	516 \$	549 \$
Trois-Rivières	632 \$	676 \$
Des Chenaux	600 \$	634 \$
Mauricie	592 \$	643 \$
Le Québec	810 \$	886 \$

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Tableau 36. Frais de logement mensuels médians et moyens pour les logements occupés par un ménage propriétaire, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Médian	Moyen
Mékinac	528 \$	676 \$
Shawinigan	790 \$	882 \$
Maskinongé	655 \$	788 \$
La Tuque	695 \$	818 \$
Trois-Rivières	880 \$	956 \$
Des Chenaux	740 \$	833 \$
Mauricie	775 \$	881 \$
Le Québec	1 070 \$	1 195 \$

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Tableau 37. Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	N	%
Mékinac	235	3,7
Shawinigan	695	2,8
Maskinongé	290	1,7
La Tuque	155	2,6
Trois-Rivières	2 355	3,6
Des Chenaux	145	1,7
Mauricie	3 875	3,0
Le Québec	218 275	6,0

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Taux d'inoccupation et loyers moyens – Données récentes de la SCHL

Compte tenu de la crise actuelle du logement, certaines données du dernier recensement peuvent apparaître désuètes. Quelques données récentes rendues disponibles par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) éclairent certaines réalités de la région. Toutefois, ces données ne concernent que la ville de Trois-Rivières, la ville de Shawinigan et la ville de La Tuque.

Bien que l'on sache que les montants des loyers moyens et médians de la SCHL ne reflètent pas ceux qu'une personne se cherchant un logement à louer en 2022 ou en 2023 doit payer, les chiffres montrent tout de même une hausse importante des prix.

Les données de la SCHL indiquent une augmentation de 9,8 % du loyer moyen (2 chambres) entre 2022 et 2023 pour Trois-Rivières, de 8,7 % pour Shawinigan et de 15,4 % dans la ville de La Tuque.

Tableau 38. Taux d'occupation, loyer moyen et médian, Trois-Rivières, Shawinigan et La Tuque, octobre 2022 et octobre 2023

	Taux d'inoccupation		Loyer moyen (2 chambres)		Loyer médian (2 chambres)	
	Oct. 2022	Oct. 2023	Oct. 2022	Oct. 2023	Oct. 2022	Oct. 2023
Trois-Rivières	0,9 %	0,4 %	713 \$	774 \$	630 \$	725 \$
Shawinigan	0,7 %	0,7 %	630 \$	705 \$	540 \$	600 \$
Ville de La Tuque	Non disponible	Non disponible	505 \$	566 \$	485 \$	500 \$

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Portail de l'information sur le marché de l'habitation.

Logement social et communautaire

Selon une analyse de l'ISQ publiée en 2024, 2,7 % des ménages mauriciens vivent dans un logement social et abordable en 2021 (Lagacé, 2024, p. 4). Plusieurs données sur le sujet sont disponibles dans le rapport *L'habitation et le logement social et communautaire en Mauricie : Portrait de la situation et mobilisation des connaissances* (St-Germain et collab., 2024).

Personnes en situation d'itinérance

Selon le dénombrement réalisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, 454 personnes étaient en situation d'itinérance visible sur le territoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec le 11 octobre 2022 (MSSS, 2023).

Sécurité alimentaire

Selon le Bilan-Faim préparé par les Banques alimentaires du Québec (2023) à partir de données compilées du 1^{er} au 31 mars 2023, chaque mois, 34 928 personnes reçoivent de l'aide alimentaire en Mauricie et au Centre-du-Québec, soit une augmentation de 37 % depuis 2019 (25 538 personnes aidées). La proportion d'enfants bénéficiaires des banques alimentaires est stable entre 2019 et 2023 autour de 31 % (Banques alimentaires du Québec, 2023).

Plus de la moitié des personnes aidées par les banques alimentaires en Mauricie-Centre-du-Québec en 2023 sont des adultes vivant seuls (55,9 %). Une proportion semblable de familles monoparentales (14,4 %) et de familles biparentales (14,1 %) en sont aussi bénéficiaires.

La proportion de personnes aidées dont la principale source de revenus provenait d'un emploi a presque doublé entre 2019 et 2023, passant de 6,7 % avant la pandémie à 12,5 % en 2023.

Tableau 39. Données du Bilan-Faim de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec, 2019, 2023

	2019		2023	
Nombre total de personnes aidées (tous services confondus)	25 538		34 928	
Proportion des bénéficiaires des banques alimentaires qui sont des enfants	31,5 %		31,0 %	
Composition des ménages (dépannage alimentaire seulement)				
Familles monoparentales	818	19,0 %	773	15,4 %
Familles biparentales	553	12,9 %	705	14,1 %
Couples (sans enfants)	422	9,8 %	487	9,7 %
Adultes vivant seuls	2 463	57,3 %	2 801	55,9 %
Autres	46	1,1 %	241	4,8 %
Total des ménages répondants	4 302	100,0 %	5 007	100,0 %
Principale source de revenus (dépannage alimentaire seulement)				
Emploi	310	6,7 %	641	12,5 %
Assurance-emploi	103	2,9 %	192	3,8 %
Aide sociale	3 197	69,0 %	2 830	55,3 %
Régimes d'invalidité	177	3,8 %	149	2,9 %
Pension de vieillesse	299	6,5 %	518	10,1 %
Prêts et bourses étudiants	172	3,7 %	110	2,1 %
Allocation familiale	116	2,5 %	116	2,3 %
Aucun revenu	151	3,3 %	286	5,6 %
CNESST			65	0,0 %
Programme d'employabilité			21	0,4 %
Rente de retraite			62	1,2 %
Pension alimentaire			9	0,2 %
Programme de solidarité sociale			52	1,0 %
Programme de revenu de base			0	0,0 %
Autre	77	1,7 %	68	1,3 %
Total des ménages répondants	4 632	100,0 %	5 119	100,0 %

Source : Bilan-Faim 2023, Banques alimentaires du Québec (2023).

De plus, selon le portrait de Fortin et Lajeunesse Crevier (2024), « 8,8 % de la population en Mauricie et au Centre-du-Québec habite dans un secteur qualifié de désert alimentaire, comparativement à 5,7 % au Québec » (p. 8).

Transport

Deux indicateurs du recensement de la population canadienne 2021 permettent de documenter les déplacements dans la région mauricienne.

Principal mode de transport pour se rendre au travail

Tout d'abord, le principal mode de transport vers le lieu de travail pour les personnes de 15 ans et plus occupant un emploi est l'automobile, un camion ou une camionnette pour environ 9 personnes sur 10 dans la région (90,5 %) et il y a peu de variation entre les territoires de MRC. Pour l'ensemble du Québec, ce mode de transport est celui de 8 personnes sur 10 (79,7 %).

Sans surprise, le transport en commun est davantage utilisé à Trois-Rivières (2,4 %) et à Shawinigan (1,4 %), même si les proportions demeurent faibles.

Dans la région, environ une personne sur 20 (5,2 %) se déplace à pied pour se rendre à son lieu de travail. La proportion de femmes est un peu supérieure à celle des hommes (5,9 % contre 4,5 %). C'est dans l'agglomération de La Tuque (8,6 %), dans la MRC de Mékinac (7,2 %) et la ville de Shawinigan (6,0 %) que les personnes utilisent le plus la marche pour se rendre à leur lieu de travail. Peu importe le territoire, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à se rendre à pied au travail.

Temps pour se rendre au travail

Un autre indicateur relatif au transport est la durée de navettage pour la population occupée âgée de 15 ans et plus.

En Mauricie, en 2021, 44,5 % des personnes prennent moins de 15 minutes pour se rendre à leur lieu de travail. C'est le cas davantage chez les femmes (49 %) que chez les hommes (40,3 %). C'est dans l'agglomération de La Tuque que la proportion de personnes prenant moins de 15 minutes pour se rendre au travail est la plus élevée (74 %) et dans la MRC des Chenaux qu'elle est la plus faible (26,9 %).

Outre l'agglomération de la Tuque avec 16,3 %, les personnes résidant dans les autres territoires de la Mauricie sont entre 30,9 % et 38,0 % à prendre entre 15 et 29 minutes pour se rendre au travail.

À noter que plus la durée du navettage est élevée, moins la proportion de femmes est importante, et ce, pour tous les territoires observés. En d'autres mots, les femmes (84,1 %) sont toujours plus nombreuses que les hommes (74,4 %) à consacrer moins de 30 minutes pour aller au travail.

Tableau 40. Principal mode de transport pour la navette pour la population active occupée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Automobile, camion ou fourgonnette %			Transport en commun %			À pied %			Bicyclette %			Autre moyen %		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Mékinac	89,6	91,0	90,3	0,5	0,4	0,5	9,0	5,8	7,2	0,0	0,6	0,3	1,2	2,1	1,6
Shawinigan	89,5	91,6	90,6	1,6	1,2	1,4	7,1	4,9	6,0	0,3	0,5	0,4	1,4	1,8	1,6
Maskinongé	92,5	93,7	93,2	0,7	0,3	0,5	5,0	3,4	4,2	0,2	0,7	0,5	1,6	1,8	1,7
La Tuque	87,9	88,6	88,4	0,0	0,7	0,4	9,9	7,5	8,6	0,0	1,2	0,6	2,0	2,2	2,0
Trois-Rivières	90,4	91,1	90,8	3,0	1,7	2,4	5,2	4,6	4,9	0,3	1,1	0,7	1,1	1,5	1,3
Des Chenaux	92,9	94,1	93,8	0,0	0,2	0,3	5,4	2,9	4,1	0,0	0,5	0,3	0,0	0,8	0,9
Mauricie	90,5	91,7	91,1	2,0	1,2	1,6	5,9	4,5	5,2	0,2	0,9	0,6	1,2	1,6	1,5
Le Québec	79,7	84,9	82,4	11,1	7,1	9,0	6,6	4,7	5,6	0,9	1,6	1,3	1,7	1,7	1,7

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Tableau 41. Durée du navettage pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe, territoires de MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Moins de 15 min.			15 à 29 min.			30 à 44 min.			45 à 59 min.			60 min. et plus		
	%			%			%			%			%		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Mékinac	44,0	37,6	40,6	31,3	31,2	31,3	13,9	13,5	13,7	5,5	6,4	6,0	4,7	11,5	8,4
Shawinigan	52,0	39,1	45,2	32,4	29,7	30,9	11,6	18,8	15,4	2,5	6,3	4,5	1,5	6,2	4,0
Maskinongé	37,0	30,5	33,5	36,5	34,1	35,3	18,7	21,5	20,2	4,7	5,8	5,3	2,9	8,1	5,7
La Tuque	82,4	66,7	74,0	13,2	18,9	16,3	2,0	7,8	5,1	0,8	1,0	0,9	1,2	5,6	3,6
Trois-Rivières	50,5	43,4	46,9	37,2	35,5	36,3	8,7	12,7	10,7	2,0	3,2	2,6	1,7	5,3	3,5
Des Chenaux	31,4	23,3	26,9	41,2	35,6	38,0	22,3	26,4	24,2	2,5	6,0	4,6	1,8	8,5	5,7
Mauricie	49,0	40,3	44,5	35,1	33,2	34,1	11,3	15,8	13,6	2,6	4,3	3,5	1,9	6,4	4,3
Le Québec	34,7	28,6	31,5	35,3	34,4	34,8	18,1	21,6	19,9	6,7	7,9	7,4	5,3	7,5	6,5

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Conclusion

Les données présentées dans ce portrait de la Mauricie ont mis en lumière plusieurs indicateurs de vulnérabilité à la précarité et à la pauvreté de la population de la région. Notamment, en comparaison avec l'ensemble du Québec, la population mauricienne vieillit plus rapidement, on observe un pourcentage plus élevé de personnes résidant seules et de personnes ne possédant aucun diplôme, plusieurs des territoires de la région sont considérés comme étant dévitalisés ou très dévitalisés, les revenus sont plus faibles et, en proportion, plus de personnes vivent en situation de faible revenu et un nombre important de personnes a recours à l'aide alimentaire chaque mois. Les indicateurs proposés montrent plusieurs facteurs de vulnérabilité socioéconomiques qui ont des impacts importants sur la santé et la qualité de vie des populations et des communautés.

Bien que permettant de brosser un portrait de la situation mauricienne, les données présentées ne rendent pas compte de toutes les réalités vécues dans les différents territoires, que ce soit les écarts au sein même des MRC ou des villes (entre différentes municipalités d'une même MRC ou entre différents quartiers ou secteurs d'une même localité), ou de l'exacerbation de plusieurs enjeux depuis la collecte de ces données, souvent en 2020 et 2021.

Ainsi, d'autres informations sont nécessaires à la compréhension des différents enjeux liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale en Mauricie. D'une part, l'apport des actrices et acteurs locaux et régionaux est essentiel pour raffiner la compréhension des inégalités et circonscrire les actions à poser pour améliorer les conditions de vie de la population de la Mauricie. D'autre part, le point de vue des personnes directement concernées par la pauvreté et les inégalités sociales est primordial pour comprendre les réalités des différentes populations qui vivent souvent au croisement de plusieurs facteurs de vulnérabilité. L'apport des personnes « expertes de vécu » est par conséquent un complément incontournable à ce portrait.

Liste des références

Banques alimentaires du Québec. 2023. *Bilan-Faim Québec 2023*, Longueuil, Les Banques alimentaires du Québec, 36 p.

Cloutier-Villeneuve, Luc. 2018. « Comparaison du revenu d'emploi médian des femmes et des hommes au Québec en 2015 : analyse par profession », *Cap sur le travail et la rémunération*, no 11, juin, Institut de la statistique du Québec, p. 1-10. [En ligne]. Récupéré à <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-11-juin-2018-comparaison-du-revenu-demploi-median-des-femmes-et-des-hommes-au-quebec-en-2015-analyse-par-profession.pdf>

ÉCOBES – Recherche et transfert. 2024. *Enquêtes : Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle*, Institut de la statistique du Québec. Dans Regard 360 [Plateforme]. <https://regard360.shinyapps.io/plateforme/>

Fortin et Lajeunesse Crevier. 2024. *Portrait diagnostique pour la révision des priorités régionales de développement de la Mauricie, dans le cadre de la révision de la stratégie OVT*. Montréal, Raymond Chabot Grant Thornton, 52 p.

Gouvernement du Québec. 2024. « Indice de vitalité économique des localités et des MRC ». [En ligne]. Récupéré à <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/developpement/indice-vitalite-economique>

Institut de la statistique du Québec (ISQ). 2024. « Indicateurs mensuels : emploi et taux de chômage par région administrative ». [En ligne]. Récupéré à <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indicateurs-mensuels-emploi-et-taux-de-chomage-par-region-administrative>

Institut de la statistique du Québec. 2023. *Bulletin d'analyse – Indice de vitalité économique des territoires. Édition 2023*. Québec, L'Institut, p. 1-47. [En ligne]. Récupéré à <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoires-edition-2023.pdf>

Institut de la statistique du Québec. 2022. « Analyse comparative des tendances historiques relatives à la rémunération horaire des femmes et des hommes au Québec dans les grands groupes professionnels », *Marché du travail et rémunération*, no 34, novembre, p. 1-27. [En ligne]. Récupéré à <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/analyse-comparative-tendances-remuneration-horaire-femmes-hommes-quebec-groupes-professionnels.pdf>

Lagacé, Frédérique. 2024. « Le logement social et abordable au Québec », *Zoom société*, no 3, juin, Institut de la statistique du Québec, p. 1-13. [En ligne]. Récupéré à <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/logement-social-abordable-quebec.pdf>

Langlois, Pierre. 2023. *Estimation d'un indice de littératie par MRC, mise à jour janvier 2023*. Montréal, Fondation pour l'alphabétisation, 17 p.

Laurin, Frédéric. 2024. *Décrochage scolaire : impact sur le développement économique et régional de la Mauricie*. Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières et Table régionale de l'Éducation de la Mauricie, 60 p.

Lavoie, Amélie, et Alexis Auger. 2023. *Être parent au Québec en 2022. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*. Québec, Institut de la statistique du Québec, 336 p. [En ligne]. Récupéré à <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/etre-parent-quebec-2022.pdf>

Lemire, Louise et Josée Payette. 2016. « La littératie : un enjeu de société », *On surveille pour vous. Bulletin d'information lanauois*, octobre 2016, no 51.

Mayser, Melissa. 2017. *Les femmes et le travail rémunéré*. Ottawa, Statistique Canada, 43 p.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). 2024a. « Structure économique ». [En ligne]. Récupéré à <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/mauricie/portrait-regional/structure-economique>.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. 2024b. « Conditions de vie ». [En ligne]. Récupéré à <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/mauricie/portrait-regional/conditions-de-vie>.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). 2023. *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022*. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 353 p.

Raymond Chabot Grant Thornton. 2023. *Étude d'impact économique sur des municipalités comptant une proportion importante de villégiateurs sur leur territoire. Rapport final*. Montréal, Raymond Chabot Grant Thornton, 88 p.

Rose, Ruth. 2016. *Les femmes et le marché du travail au Québec : portrait statistique*. Montréal, Comité consultatif en développement de la main-d'œuvre, 55 p.

Statistique Canada 2023. « La population autochtone du Canada ». [En ligne]. Récupéré à <https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/3920-la-population-autochtone-du-canada>.

St-Germain, Lise (direction), Lucie Lafrance, Marie-Pier St-Louis, Stéphanie Milot, Laura-kim Dumesnil et la collaboration de Caroline Marcoux et Maude-Amie Tremblay. 2024. *L'habitation et le logement social et communautaire en Mauricie : Portrait de la situation et mobilisation des connaissances*. Rapport de recherche déposé à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et au Consortium en développement social de la Mauricie (CDSM). Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), 224 p.

Annexe 1. Rapport de dépendance économique selon les types de transferts gouvernementaux

Rapport de dépendance économique selon les types de transferts gouvernementaux réparti selon le sexe, Mékinac, Shawinigan et Maskinongé, 2021 (\$ par 100 \$ de revenu d'emploi)									
	Mékinac			Shawinigan			Maskinongé		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Total des transferts gouvernementaux	64,10	43,20	51,80	61,80	38,20	48,30	53,90	31,80	40,60
Assurance-emploi	8,90	7,50	8,10	7,90	6,50	7,10	8,20	5,90	6,80
Crédit pour la TPS	0,90	0,70	0,80	0,90	0,60	0,80	0,70	0,50	0,60
Allocation fédérale pour enfants	6,30	0,30	2,80	6,20	0,50	2,90	6,80	0,40	2,90
Sécurité de la vieillesse et versement net des suppléments fédéraux	22,80	14,00	17,60	20,70	11,60	15,50	16,20	9,60	12,20
Régime de rentes du Québec et Régime de pension du Canada	14,30	13,40	13,80	13,90	11,40	12,50	11,20	9,30	10,00
Indemnités des accidents de travail	1,20	2,00	1,70	1,10	1,50	1,30	1,30	1,70	1,50
Assistance sociale	1,80	1,60	1,70	3,20	2,60	2,90	1,80	1,40	1,60
Crédits d'impôt provinciaux et prestations familiales	5,70	2,10	3,60	5,70	2,00	3,60	5,50	1,70	3,20
Autres transferts gouvernementaux	2,20	1,50	1,80	2,10	1,50	1,80	2,20	1,30	1,70
	La Tuque			Trois-Rivières			Les Chenaux		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Total des transferts gouvernementaux	57,30	29,70	41,00	45,70	25,50	34,10	45,80	26,70	34,20
Assurance-emploi	7,80	5,40	6,40	6,30	4,30	5,20	8,00	5,30	6,40
Crédit pour la TPS	0,90	0,60	0,70	0,70	0,40	0,50	0,60	0,40	0,50
Allocation fédérale pour enfants	10,70	0,50	4,60	5,00	0,40	2,40	6,80	0,40	2,90
Sécurité de la vieillesse et versement net des suppléments fédéraux	13,90	8,60	10,80	14,10	7,50	10,30	12,20	7,90	9,60
Régime de rentes du Québec et Régime de pension du Canada	9,50	8,90	9,10	10,60	7,90	9,00	9,30	7,90	8,40
Indemnités des accidents de travail	0,80	0,90	0,80	0,90	1,00	1,00	1,00	1,40	1,30
Assistance sociale	2,20	1,50	1,80	1,80	1,40	1,60	1,20	0,80	1,00
Crédits d'impôt provinciaux et prestations familiales	7,50	1,70	4,10	4,60	1,40	2,80	5,20	1,40	2,90
Autres transferts gouvernementaux	4,00	1,70	2,70	1,70	1,20	1,40	1,60	1,10	1,30

Statistique Canada, Profils de dépendance économique. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec. Mise à jour : 15 janvier 2024.

Rapport de dépendance économique selon les types de transferts gouvernementaux réparti selon le sexe, Mauricie et le Québec, 2021
 (\$ par 100 \$ de revenu d'emploi total)

	Mauricie			Le Québec		
	F	H	Total	F	H	Total
Total des transferts gouvernementaux	50,70	29,40	38,30	35,90	18,70	25,80
Assurance-emploi	7,10	5,10	6,00	5,70	3,50	4,40
Crédit pour la TPS	0,70	0,50	0,60	0,50	0,30	0,40
Allocation fédérale pour enfants	5,90	0,40	2,70	5,00	0,20	2,20
Sécurité de la vieillesse et versement net des suppléments fédéraux	15,60	8,80	11,60	9,20	5,00	6,70
Régime de rentes du Québec et Régime de pension du Canada	11,20	8,90	9,90	7,50	5,40	6,30
Indemnités des accidents de travail	1,00	1,30	1,20	0,80	0,80	0,80
Assistance sociale	2,00	1,60	1,80	1,10	0,90	1,00
Crédits d'impôt provinciaux et prestations familiales	5,10	1,60	3,10	4,10	1,10	2,40
Autres transferts gouvernementaux	1,90	1,30	1,80	1,90	1,50	1,60

Statistique Canada, Profils de dépendance économique. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec. Mise à jour : 15 janvier 2024.